

Note d'Alerte du MCC

Septembre 2007

Cocaïne : la conquête de l'Europe

DOMINIQUE LEBLEUX, XAVIER RAUFER, STEPHANE QUERE

Dominique Lebleux est sociologue
à l'École des Hautes Études en Sciences Sociales
et associée au Département de Recherches
sur les Menaces Criminelles Contemporaines.

Introduction

La cocaïne est la seconde drogue la plus consommée en Europe, après le cannabis. D'abord réservée aux élites (notamment, aux vedettes du show-business), elle est en voie de se démocratiser, utilisée dans les milieux festifs (raves, soirée privées, discothèques...). Chaque année sa pénétration et sa consommation augmentent de façon inquiétante sur l'ensemble de notre continent. Car de fait, la mondialisation économique a largement profité aux trafiquants. Ceux-ci ont parfaitement su s'adapter à l'assouplissement des règles de circulation des hommes, des marchandises et des capitaux. Ils ont su profiter des limites des contrôles internationaux.

I. Trafic de cocaïne : une sous-estimation inquiétante

Avertissements préliminaires

Le trafic de chlorhydrate de cocaïne¹ vers l'Europe explose bel et bien, mais baisse-t-il pour autant vers l'Amérique du Nord ?

Ce n'est pas vraiment le cas. Le 27 avril 2007² l'ambassadeur des États-Unis en République dominicaine annonce que « le trafic de stupéfiants entre Haïti et la République dominicaine a augmenté de 1000% » et que « le trafic de cocaïne a atteint des proportions dramatiques ». La frontière haïtiano-dominicaine est ainsi devenue une « aire d'opération privilégiée des trafiquants de drogue, en liaison permanente avec de puissants cartels d'Amérique du Sud »

Inondation vers l'Europe, flux continus vers l'Amérique du Nord : comment expliquer ce phénomène ? Nous soutenons l'hypothèse que la production et la consommation de la cocaïne ont été sous-estimées par les services officiels, notamment américains, connus pour « éditer » les chiffres en fonction de leurs intérêts politiques du moment. Ainsi, aujourd'hui, la priorité des services de sécurité américains est essentiellement axée sur la lutte contre le terrorisme, laissant davantage de marge aux autres activités criminelles (mafia, grand banditisme, trafic de drogue, criminalité ordinaire...)

En Europe, cette sous-estimation de la consommation éclate au grand jour lors d'une enquête menée en 2006 par l'*Institut Pharmacologique de Milan*, grâce au procédé de « chromatographie liquide à haute pression ». Selon les protocoles³ de recherche de cet Institut, la quantité de produits chimiques (médicaments ou drogue) détectée dans les eaux usées est directement proportionnelle au volume de ces mêmes produits consommés par la popula-

¹ <http://cyberpharmacie.free.fr/cocaine3.htm>: **La poudre ou chlorhydrate de cocaïne** : « Le chlorhydrate de cocaïne se présente sous la forme d'une poudre blanche floconneuse. Il est obtenu en dissolvant la pâte de coca dans de l'acide chlorhydrique et de l'eau. On ajoute un sel de potassium à ce mélange afin d'éliminer les impuretés. Enfin, on ajoute de l'ammoniaque ce qui provoque la précipitation du chlorhydrate de cocaïne qui peut être récupéré et séché. Avant sa distribution, la cocaïne peut être coupée (diluée) avec divers produits : lactose, anesthésique local (benzocaïne), d'autres drogues ou d'autres substances inertes. Le sel de cocaïne est hydrophile, il peut être solubilisé dans l'eau et donc injecté, inhalé (sniffé) ou ingéré. Il ne peut pas être fumé, car il se décompose et devient donc inactif à une température proche de sa température de vaporisation (198 C »).

² Haïti, *Radio Kiskeya*.

³ Publiés par la revue de l'« American Chemical Society » le 17/11/2006. Voir *Le Figaro* du 26/12/2006 « L'usage des stupéfiants analysé dans les égouts ».

tion. Ainsi, la cocaïne retrouvée en aval de l'agglomération milanaise (5 millions d'habitants) dans le fleuve Pô, établit la consommation quotidienne à \pm 40 000 doses quotidiennes. Or au même moment, les autorités estiment cette consommation à 15 000 doses/jour...

Cette différence statistique montre que les chiffres des différentes sources (rapports, ouvrages, articles) sont à interpréter avec prudence. En effet, par exemple, les statistiques de la délinquance ordinaire ne peuvent refléter une réalité exacte car reposant d'abord sur les déclarations des victimes et l'interpellation des malfaiteurs. Or toutes les victimes ne déposent pas plainte et tous les malfaiteurs ne sont pas arrêtés. Il en est de même pour le trafic de drogue, domaine dans lequel les estimations s'appuient surtout sur les saisies ou le volume des surfaces cultivées.

II. Cocaïne en Europe : une progression alarmante

En 2003, une Note d'Alerte du MCC⁴ consacrée à la cocaïne prévoyait une explosion du trafic. Les prédictions sont largement confirmées par l'ensemble des articles et rapports récents. L'Europe est particulièrement visée. Elle représente en effet le second marché des narco-trafiquants après les États-Unis. Le trafic sans doute triplé en une dizaine d'années avec une moyenne actuelle estimée à environ 300 tonnes.

L'Espagne présente une particularité préoccupante puisque transite par ce pays près de la moitié de la drogue destinée aux pays d'Europe occidentale. En effet, toutes les routes d'acheminement de la drogue (sud-américaines, africaines, maghrébines), convergent vers l'Espagne. Ce pays est la principale porte d'entrée du trafic pour deux raisons. Sa position géographique permet tout naturellement le transit entre l'Afrique, le Maghreb et l'Europe⁵. En outre, ses liens historiques et linguistiques avec l'Amérique latine⁶, en font une terre prédisposée à l'installation des narcos colombiens. La saturation du marché américain, première destination du trafic, explique que les trafiquants se tournent de plus en plus vers l'Europe pour écouler leur produit. Ceci explique, en termes de marché économique, que l'offre augmentant, les prix baissent entraînant une augmentation de consommation. Karen Tandy, directrice de la DEA (*Drug Enforcement Administration*) a déclaré au cours de la 25e *Conférence internationale sur la répression des stupéfiants* que le trafic de cocaïne en Europe atteint des niveaux similaires à ceux observés aux États-Unis dans les années 1980⁷.

⁴ « Cocaïne sur l'Europe. L'inondation approche », *Notes d'Alerte du MCC*, juillet 2003, n°2.

⁵ Il en est de même pour ce qui concerne l'immigration clandestine.

⁶ En Espagne, « Parmi les résidents en provenance du continent américain, ceux des pays ibéro-américains représentent l'immense majorité (89,11 pour cent), et dans l'ensemble de ces pays, on peut souligner l'évolution croissante des citoyens de la République Dominicaine, d'Équateur, de Cuba, du Pérou et de la Colombie ». Voir : <http://extranjeros.mtas.es/fr/general/inmigracion.html>.

En 2002, 120.612 Équatoriens et 59.443 Colombiens étaient enregistrés en Colombie. Voir <http://www.bladi.net/1124-espagne-les-marocains-cedent-le-pas-aux-latino-americains.html>.

⁷ Plus de 300 responsables policiers de 89 pays se sont retrouvés à Madrid du 8 au 10 mai 2007. Depuis sa création en 1983, c'est la première fois que cette conférence a lieu hors des États-Unis, de l'Amérique du sud et du Canada. En 2008, elle aura lieu en Turquie. Cette conférence est présentée sur le site : <http://www.usdoj.gov/dea/programs/idec.htm>.

Selon un communiqué de février 2007⁸, l'Italie serait devenu le premier pays consommateur d'Europe, détrônant depuis deux ans les Pays-Bas. À Naples, les autorités ont opéré en 2006 une saisie d'une tonne de cocaïne - le record pour l'Italie de ces 25 dernières années. Dans ce pays, les consommateurs seraient 2 millions et déboursaient 4 milliards d'euros par an pour cette drogue. Les experts envisagent que la consommation sera multipliée par 5 en 2009 !

Nous verrons que plusieurs facteurs contribuent à cette prolifération du trafic : la mondialisation économique ; la démocratisation de la consommation qui entraîne une demande toujours plus grande ; une hybridation des trafiquants, soit l'alliance des cartels avec le grand banditisme, les mafias, les guérillas, les gangs de banlieues urbaines.

III. Les faits récents : faits et chiffres

A. Production

Les plus importants pays producteurs de cocaïne sont situés en Amérique latine. La Colombie, le Pérou et la Bolivie se partagent le marché.

Selon les sources officielles américaines, les plantations d'arbustes à coca (repérées par renseignement, survol ou satellite) rendent compte d'une production annuelle de cocaïne dans le cône nord de l'Amérique latine estimée à environ 900 ou 1000 tonnes au début du XXI^e siècle.

La Colombie se distingue comme premier producteur, avec environ 640 tonnes de cocaïne en 2006. La superficie des surfaces cultivées indique une progression de 6% en 2006. On est ainsi passé de 143 800 hectares à 157 000 hectares de 2005 en 2006 – soit 13 200 hectares de plus (connus) en un an.

Le Pérou est le second producteur avec environ 180 tonnes de cocaïne en 2006. Cette production fait vivre environ 65 000 familles dans le pays. 110 000 tonnes de feuilles de coca y ont été récoltées cette même année, dont 90% destinées au narcotraffic.

Troisième producteur, la Bolivie a produit environ 90 tonnes de cocaïne en 2006.

Nous verrons en Annexe I, les caractéristiques susceptibles d'expliquer ce trafic.

B. Consommation

En Europe, pour l'OEDT⁹, *Observatoire européen des drogues et des toxicomanies*, la cocaïne est la seconde drogue la plus consommée en Europe, après le cannabis. Dans l'ensemble de l'Union Européenne, 10 millions d'adultes (3%) entre 15 et 64 ans ont consommé cette drogue au moins une fois ; 3,5 millions (1%) en ont consommé au cours des 12 derniers mois, et 1,5 million (0,5%) en ont consommé les 30 derniers jours. La cocaïne est le 3^e produit cité en demande de traitement thérapeutique après l'héroïne et le cannabis. Elle représente 8% des demandes des usagers.

⁸ 3 février 2007 : « Les Italiens accros à la cocaïne », Radio-Suisse-Romande (RSR).

⁹ *Rapport annuel 2006 sur l'état du phénomène de la drogue en Europe*, 23 novembre 2006, p. 3.

En France, une récente étude de *l'Office central de répression des trafics illicites de stupéfiants* (OCTIS, 2006)¹⁰ a révélé une forte augmentation du trafic et de la consommation de cocaïne en Europe tandis qu'une légère baisse de celle de cannabis se fait ressentir pour la première fois depuis des années.

C. L'échec de la « Guerre à la drogue » en Amérique Latine

Certes illégal, le négoce de la cocaïne est un véritable marché. Comme tel, il obéit à la classique loi de l'offre et de la demande. Si donc « guerre à la drogue » il y a, il faut et il suffit pour qu'elle soit victorieuse, que le prix de la cocaïne monte d'année en année, soit :

– qu'un intense travail de prévention et de répression aux Etats-Unis, entraîne un effondrement de la consommation de la cocaïne. Mais ce n'est pas la voie choisie par pays au cours des deux dernières décennies

– que les nombreux coups portés aux narcos et les saisies toujours plus importantes provoquant un affaiblissement de sa croissance, voire une certaine rareté.

Or, paradoxalement, c'est exactement l'inverse de cette seconde hypothèse qui se produit ! Plus les États-Unis s'investissent dans la « guerre à la drogue », plus ils dépensent de l'argent à cette fin, et plus le prix de gros de la cocaïne baisse – comme d'ailleurs celui de l'héroïne – tandis que la pureté de ces drogues vendues au détail s'accroît encore. Les données disponibles aux Etats-Unis montrent par ailleurs que la consommation de cocaïne reste à un niveau soutenu, ce qui permet d'écarter l'hypothèse suivant laquelle le prix de la coke baisserait du fait d'une diminution de la demande. Le prix de vente de la cocaïne baisse donc bien du fait de l'abondance de l'offre comme en témoigne le tableau ci-dessous ¹¹ :



¹⁰ *Le Monde*, 10 octobre 2006.

¹¹ Wola (*The Washington Office on Latin America, a non-governmental organization*). Lire notamment sur le site de cette ONG : « New Estimates Show Coca Rising in Colombia, Despite Record Year for Fumigation » - June 5, 2007.

Rappelons que depuis 1997, les États-Unis ont dépensé près de 31 milliards de dollars pour détruire les cultures et récoltes (coca et pavot) par épandage herbicide, et interdire le trafic des stupéfiants. Parmi ces fonds, 4,7 milliards de dollars ont été consacrés en Colombie depuis 1999, année marquant la naissance du « Plan Colombie »¹². En réalité l'épandage agit sur le champ de coca comme le proverbial coup de pied sur la fourmilière : les paysans dispersent et éloignent les plantations des endroits repérés – et répandent ainsi la production et le trafic de narcotics dans de nouvelles provinces et dans tout le pays. Ceci confirme les capacités des membres de la criminalité organisée à s'adapter aux difficultés et à les contourner afin de conserver des revenus toujours optimum.

Le Mexique est le principal pays de transit de cocaïne vers les États-Unis. Ci-dessous le lecteur peut visualiser ce que représentent 206 millions de \$ en espèces, saisis en mars 2007 dans l'une des cachettes d'un des cartels du Mexique :



D. La pleine forme du marché européen

Selon les spécialistes, la rapide augmentation du trafic de cocaïne en Europe serait due à la saturation des marchés nord-américains qui inciterait les producteurs et trafiquants sud-américains à se tourner vers l'Union européenne afin d'écouler leur production.

Le cours de la cocaïne

Selon les sources américaines, dans la zone euro, le prix moyen d'un kilo se monte à environ 45 000 dollars US, soit une fourchette de 33 000 à 77 000 US dollars.

¹² Le « Plan Colombie » représente une source d'aide financière et militaire fournie par les Etats-Unis au gouvernement colombien. Ceci afin de soutenir la lutte contre le trafic de drogue et les guerillas paramilitaires : « Plan Colombie et démocratie ». Hectór Mondragón Báez, RISAL - Réseau d'information et de solidarité avec l'Amérique latine. Voir : <http://risal.collectifs.net/>. Source : North American Congress on Latin America - NACLA (www.nacla.org), Vol. 40, No. 1, janvier/février 2007.

Selon les sources européennes, dans la zone euro, le prix d'un kilo de cocaïne est estimé entre 26 000 à 56 000 euros (€).

Les prix varient en fonction de la qualité de la drogue (son degré de pureté), son lieu de vente et les fluctuations du marché. Aux États-Unis le prix moyen d'un kilo de cocaïne (en gros) se monte à environ 25 000 \$ (fourchette de 9 000 à 40 000 \$).

L'affaiblissement des prix

Aux États-Unis¹³, de 1982 à 2003 et de façon continue, le prix moyen de la cocaïne a baissé, tandis que la pureté de la drogue augmentait (enquête réalisée à partir de tests et de saisies).

En Europe, selon l'OEDT¹⁴, le prix moyen constaté de la cocaïne dans l'Union européenne a baissé de 22 % entre 2001 et 2006.

En France, en 2007, le prix de vente au détail d'un gramme de cocaïne est estimé entre 50 et 80 €, selon qualité. Ce prix a baissé de 50% par rapport à 1995.

En Grande-Bretagne, le prix moyen d'un gramme de cocaïne en 2007 est de 35 livres sterling (£)

En 2007, la prestation réussie d'une « mule » (d'Amérique latine vers l'Europe) est payée de 2 000 à 4 000 dollars US.

Ces intérêts font délaissier le cannabis dont les saisies ont baissé de 20% en 2005 (86,5 tonnes en 2005 contre 107,7 tonnes en 2004). La complexité du fret international combinant routes terrestres, maritimes et aériennes difficilement contrôlables favorisent l'expansion de la cocaïne.

Pour l'*Observatoire français des drogues et des toxicomanies* (OFDT), la cocaïne est une des drogues illicites les plus consommées après le cannabis. Son expérimentation concernerait 2,6% des 15 à 64 ans. La cocaïne est plus souvent expérimentée par les hommes (3,9%) que par les femmes (1,6%). Ainsi le nombre d'expérimentateurs de cocaïne en France parmi les 12-75 ans est estimé à environ 1 million de personnes. La consommation en 10 ans (1995-2005) a plus que doublé chez les 15-65 ans (1,1% en 1995-2,6 en 2005). Selon ce rapport, la cocaïne détermine chez les consommateurs trois types de représentations¹⁵ :

- 1) Luxe, milieux « branchés » : la cocaïne bénéficie d'un image positive associée à un haut niveau de réussite sociale. Consommée en groupe dans l'espace festif par des personnes bien insérées socialement, elle est associée à une « convivialité » et à un « rite de passage¹⁶ », sans doute, du fait de ses caractéristiques propres : suppression de la douleur, accroissement de l'énergie - d'où, sentiment de toute-puissance.

¹³ Selon une étude détaillée de la *RAND Corp.* et du *Washington Office on Latin America* (WOLA)

¹⁴ Observatoire européen des drogues et toxicomanies. Voir <http://www.ofdt.fr/ofdtdev/live/publi/natrep.html>

¹⁵ Ibidem, pp. 94-95

¹⁶ Les anthropologues définissent le rite de passage, comme une pratique d'initiation visant à intégrer un groupe, ou symbolisant les étapes de croissance de la vie (enfance, adolescence, vie adulte)

- 2) Effet de dépendance : les consommateurs réguliers ou chroniques admettent les caractéristiques négatives de cette drogue, notamment la dépendance psychique et physique, le caractère onéreux du produit, la perte de contrôle de soi.
- 3) Une image dégradante du mode d'administration.

Le rapport conclut que les pouvoirs publics jugent inquiétant l'usage croissant de la cocaïne, craignant une banalisation de son usage chez les jeunes. Ainsi pour la seule année 2005, 2 807 consommateurs de cocaïne ont été interpellés, ce qui représente une augmentation de 14,20% par rapport à 2004. Ajoutons également que la chute du prix de cette drogue et son image plus positive que celles du cannabis ou de l'héroïne augmentent sa potentialité de consommation.

IV. Les causes de l'explosion du marché

A. La mondialisation

La liberté de circulation

Georges Estievenard¹⁷ considère que le marché unique européen a des conséquences positives : « En éliminant les frontières et en réduisant les taxes douanières, en stimulant le commerce et la circulation intra-communautaire, la mise en oeuvre de l'Acte Unique a puissamment contribué au développement de la prospérité économique et du bien-être en Europe ». Il admet toutefois que l'ouverture du marché européen, légiférant la liberté de circulation des personnes, des marchandises et des capitaux, a eu pour conséquence une plus grande liberté de mouvement pour les trafiquants. Cette espace de liberté a également facilité le détournement des « précurseurs »¹⁸, le blanchiment et le recyclage de capitaux issus du trafic des drogues.

La criminalité internationale dont on connaît les capacités à s'adapter aux changements a parfaitement su tirer profit des facilités offertes pour développer l'acheminement de la drogue. Une monnaie unique, la faiblesse du contrôle des frontières, liés à l'accroissement de la circulation des marchandises se sont avérés des facteurs concrets d'accroissement du trafic¹⁹.

De nouvelles routes

Par ordre d'importance, la Colombie, le Pérou et la Bolivie sont les trois pays d'Amérique latine producteurs de cultures de coca. Ils exportent la majorité de leur production vers les

¹⁷ Georges Estievenard : « L'union Européenne et les stupéfiants, d'élargissement en élargissement. Trafics, consommations, stratégies », Rapport, Février 2005.

¹⁸ Les précurseurs sont des produits chimiques. Ils servent à transformer le produit brut afin de le rendre consommable.

¹⁹ Il est à ce propos regrettable qu'une récente parution : *Le Dictionnaire des mondialisations* ne consacre qu'un petit article à l'économie informelle et absolument aucun au trafic de drogue: Cynthia Ghorra-Gobain (2006), *Dictionnaire des mondialisations*, Paris, Armand Colin.

États-Unis et l'Europe. Les routes de transport se sont multipliées. Selon un rapport de l'OCRTIS²⁰ (2005) la drogue est acheminée principalement par le Brésil et le Venezuela pour être débarquée dans certains pays d'Afrique. Le rapport cite notamment le Cap-Vert, le Sénégal, l'Afrique du Sud et le Nigeria. Pour être plus précis, les dernières données indiquent que l'Espagne est la plaque tournante du trafic. Ce pays réceptionne la moitié des quantités exportées qui sont ensuite disséminées dans toute l'Europe. La Colombie utilise quatre circuits pour atteindre l'Espagne : Antilles, Canaries, Brésil, Afrique. Le Pérou et la Colombie utilisent les routes du Brésil et de l'Afrique.

L'engouement stratégique des cartels sud-américains pour l'Europe obéit à une stricte logique commerciale : le marché américain étant saturé, la cocaïne se vend plus cher en Europe où elle demeure plus rare, ce qui gonfle sa marge. L'an dernier, le prix en gros du kilo de cocaïne oscillait en Europe entre 28 000 et 56 600 euros, contre seulement 9000 à 28 000 euros aux Etats-Unis, selon les données de la DEA.

B. La démocratisation de la consommation

En Europe la cocaïne s'est « démocratisée ». Elle n'est plus réservée au privilégiés fortunés de la jet-set, mais s'est répandue dans nombre de lieux festifs (soirées, discothèques, rave parties). Ainsi le communiqué de *Radio Suisse Romande* du 3 février 2007 indique que la cocaïne en Italie est considérée comme un anti-dépresseur, une mode, tendant à devenir un produit de consommation ordinaire. Ses propriétés énergétiques sont sollicitées par l'ouvrier qui cherche à alléger la pénibilité du travail, le cadre qui cherche à optimiser ses performances... Son expansion a entraîné une chute modérée des prix qui favorise toujours plus sa consommation. Ainsi le prix du gramme de cocaïne s'est effondré de 150 à 60-80 euros entre les années 90 et 2000.

Les personnalités

Début 2005, un *dealer* a livré à la police un « carnet d'adresses digne d'un annuaire du Showbiz »²¹. Curieusement, ces personnalités bénéficient d'un traitement de faveur : les auditions ne débouchent sur aucune poursuite et les noms ne sont pas cités dans la presse. Récemment plusieurs *dealers* ont été mis en examen pour avoir vendu de la drogue à des participants des émissions télévisées « Star Academy » et « Loft Story ». Selon une des vedettes « le rail de coke a remplacé la tasse de café ». Les acheteurs se retrouvent dans les loges ou les caravanes des acteurs pour consommer.

En avril 2006, Cecilia Maxima, une danseuse britannique de 36 ans, membre du groupe de musique américain *Prince* a été arrêtée à l'aéroport international du Brésil avec 20 kilos de cocaïne. Elle était accompagnée d'une Française de 20 ans. Les deux femmes transportaient la drogue dans trois valises.

Fin juillet 2006²², 100 kilos de cocaïne et 200 millions de francs CFA en devises ont été saisis au domicile de Cosme Sehli, ancien ministre béninois de l'économie.

²⁰ Office central pour la répression du trafic illicite de stupéfiants.

²¹ « Drogue. Des stars chez les stups », *Le Point*, 10 février 2005.

²² Radio France internationale (RFI) 25/7/2006/http://www.rfi.fr/actufr/articles/079/article_45254.asp.

En janvier 2007, à l'aéroport international de Lagos (Nigéria), une célèbre actrice de cinéma nigérienne a été condamnée à une amende de 7.800 dollars pour avoir tenté d'introduire 1,2 kg de cocaïne en Grande-Bretagne. Elle avait été appréhendée pour l'acheminement de 92 petits paquets de drogue ingérés dans son estomac,.

Le 28 mars 2007²³, 10 ans de prison ont été requis à l'encontre du prince Nayef Bin Fawaz Al Chaalan, gendre du vice-ministre saoudien de la Défense du Soudan. Les trois Colombiens repentis qui l'ont dénoncé sont aussi accusés : Oscar Eduardo Campuzano, Carlos Ramon Zapata et Juan Gabriel Usuaga. Toutes ces personnes étaient absentes mais représentées par leurs avocats. Le prince Nayef est accusé d'avoir utilisé sa couverture diplomatique pour acheminer en France deux tonnes de cocaïne colombienne destinées au marché européen pour une valeur, à l'époque, de 30 millions de dollars. La drogue serait, selon l'accusation, arrivée parmi les bagages du prince à bord d'un Boeing 727 privé le 16 mai 1999, à l'aéroport du Bourget (Paris).

Au Maroc, des personnalités de l'armée royale ont été impliquées dans un vaste trafic de drogue²⁴, et un grand réseau de corruption a été mis à jour. Début février 2007, suite à une alerte d'Interpol, la police marocaine a arrêté deux généraux impliqués dans un trafic de cocaïne basé dans les territoires occupés du Sahara occidental. Selon les informations, la drogue était débarquée sur les côtes saharouies ou directement transférée des bateaux de marchandise à des bateaux de pêche. Les perquisitions menées sur ordre du roi ont permis de découvrir la drogue dans un conteneur appartenant à une société dont le propriétaire est un général de l'armée royale, également actionnaire dans plusieurs entreprises de pêche. Un inspecteur général des FAR (Forces Armées Royales), un responsable de la Gendarmerie Royale et un ancien responsable des services de renseignements et conseiller militaire proche du roi ont été également mis en cause. Cette filière a été rendue possible grâce à la corruption de responsables et d'officiers de l'armée et de la police, ainsi que leur connexion avec les réseaux de trafic de cannabis.

Le Vatican était un lieu supposé hors de tout soupçon. Pour preuve, sa législation, datant de 1929, ne prévoyait pas ce type de délit. Or, le 13 mai 2007, pour la première fois de son histoire, le tribunal civil a instruit un dossier pour possession de drogue à la suite de la découverte de 87 grammes de cocaïne dans le bureau d'un employé laïque du Palais du gouvernement du Saint-Siège.

Les festifs

Selon le rapport de 2006 de l'OFDT²⁵, 1496 personnes ont consommé en 2004-2005 de la cocaïne au cours de festivals de musique électronique (Nice, Toulouse, Rennes, Bordeaux). À cette date, la cocaïne se consomme, par ordre d'importance : dans les lieux « alternatifs » (276 *free party*, *raves*), soirées urbaines (398 pubs), *clubbing* (430 boîtes, clubs électro), lieux « sélects » (192 boîtes par cooptation, pubs sélectifs). Cette consommation, selon Julian Vi-

²³ *Le Monde*, 27 et 29 mars 2007.

²⁴ « Des généraux de l'armée royale impliqués - Le Maroc, nouvelle filière du trafic de cocaïne ». Voir <http://www.algerie-dz.com/forums/showthread.php?t=40642>.

²⁵ *op. cit.*, p. 89.

cente, analyste pour l'Observatoire européen des drogues et de la toxicomanie (OEDT), est liée à l'image « branchée » de cette drogue auprès des jeunes adultes citadins : « La cocaïne est très associée à la réussite, aux modes de vie urbains et à l'atmosphère de fête », a-t-il expliqué.

Les trafiquants français

Le 22 février 2007, un trafic de cocaïne entre l'Espagne et Toulouse est démantelé par les policiers de la brigade des stupéfiants. Une dizaine de personnes âgées d'une trentaine d'années ont été interpellées, trafiquants comme acheteurs, et trois ont finalement été écrouées après leur mise en examen. Comme lors d'une enquête récente, un des principaux acteurs de ce réseau touchait le RMI. Ses revenus officiels lui assuraient un pouvoir d'achat conséquent. Les enquêteurs ont estimé à 80 000 € les bénéfices dégagés par ce trafic pendant un an. Leurs investigations leur ont permis de détecter les flux financiers destinés à blanchir cet argent. L'argent était placé sur le compte en banque de la mère d'un des suspects. Celle-ci avait ensuite acquis, grâce à ces fonds, un appartement à Toulouse d'une valeur de 20 000 € ainsi qu'une BMW de 15 000€. Tous ces biens qui ont été saisis. Les trafiquants jouaient, eux, dans les casinos. Les enquêteurs ont également perquisitionné dans un box loué par une relation des *dealers*. Ils y ont découvert une centaine de grammes de cocaïne.

En mars 2007, un boucher de 32 ans importait cannabis et cocaïne avant de revendre dans les cités de Toulouse. Il faisait partie d'un réseau d'une dizaine de personnes. Selon l'enquête, la majeure partie de son temps était consacré à l'importation de cannabis en direct du Maroc, lui prenait tout son temps. Il tenait un rôle de grossiste qui lui permettait d'amasser de grosses sommes d'argent. 16 000 euros en liquide ont été découverts chez lui. Devant le juge Fabrice Rives, il a admis avoir effectué plusieurs convois de 60 kg ces derniers mois. L'enquête a démarré grâce à l'arrestation d'un écolier toulousain transportant dans son cartable 60 000 euros en liquide, 700g de cocaïne et une arme de poing. Les policiers des stupés ont saisi 40 000 euros supplémentaires le lendemain lors d'une perquisition. Cette arrestation a eu lieu dans le cadre du démantèlement par la sûreté départementale d'une équipe qui importait du cannabis et de la cocaïne. La drogue était ensuite revendue dans les cités d'Empalot, la Gloire et Bagatelle, à Toulouse. Vingt et une personnes ont été interpellées, quatorze placées en garde à vue et neuf incarcérées.

L'usage de la cocaïne est magnifié par Noreaga²⁶, chanteur de rap, dans une chanson « Le business de la cocaïne »²⁷. Cette chanson glorifie l'usage de drogue, d'alcool, les bagarres armées, la belle vie, la jouissance de la violence.

²⁶ Nom faisant sans doute référence à Manuel Antonio Noriega, général panaméen arrêté en 1992 et condamné à 40 ans de prison pour trafic de drogue et blanchiment d'argent. « Noriega avait transformé le Panama en un véritable paradis pour tous les trafiquants en facilitant le transport de la drogue, en mettant à leurs dispositions les institutions financières du pays et même en accueillant sur son territoire des trafiquants notoires tel que Pablo Escobar. Il vendait même des renseignements, obtenus par la DEA américaine, aux trafiquants de drogue, corrompait les agents de la CIA et il était en contact avec les services de renseignements cubains et israéliens pour ne nommer que ces deux là ». Voir la biographie du général sur :

http://www.abc-latina.com/personnalites/general_manuel_noriega.htm

²⁷ Les paroles de la chanson sont sur le site :

<http://www.lacoccinelle.net/traduction-chanson-65051-.html>.

Issus des banlieues²⁸, les nouveaux trafiquants, s'ils ne disposent pas des mêmes moyens logistiques que les cartels, ne manquent pas d'idées. Ils achètent souvent la cocaïne au Venezuela, en Colombie ou au Brésil et utilisent des porteurs rémunérés 1 000 euros le passage, pour acheminer la drogue en France. Ils profitent aussi des marges du marché national. En Guadeloupe et en Martinique, 2 kg de résine s'échangent contre 2 kg de cocaïne, une équivalence exceptionnelle qui permet de dégager des bénéfices importants.

Les banlieues d'Ile de France se distinguent comme têtes de files du trafic. Selon Vincent Weiler, chef d'Etat major à l'Office centrale pour la répression du trafic illicite de stupéfiants (OCRTIS), «en 2005, 1 406 kg de cocaïne ont été saisis en Ile-de-France, sur les 5186 kg sur l'ensemble du territoire français». Ce qui classe la région en «tête» du classement, «avec 1127 interpellations de trafiquants, usagers revendeurs, locaux et internationaux». D'après le commissaire Bernard Petit, chef de ce service²⁹, les services de lutte contre le trafic de drogue ont démantelé «plusieurs groupes du Val-d'Oise, du Val-de-Marne et de Seine-Saint-Denis ayant 4 ou 5 kg à écouler à 80 euros le gramme. Un tarif qui a baissé de moitié en dix ans». Vincent Weiler précise que «le département du Val d'Oise est le plus touché, avec l'aéroport de Roissy Charles De Gaulle, 1053 kg de cocaïne confisqués; suivi du Val de Marne, avec l'aéroport d'Orly, 167 kg saisis.»

En mars 2007, les gendarmes ont démantelé un vaste réseau de trafic d'héroïne et de cocaïne. La cocaïne circulait entre les Pays-Bas, les Yvelines et l'ouest de la France. Quarante-six personnes au total ont été interpellées. Dix-huit personnes, dont les trois têtes de réseaux présumées, âgées de 25 et 27 ans, ont été arrêtées à Dreux (Eure-et-Loir), Verneuil-sur-Avre (Eure) et Montfort-l'Amaury (Yvelines) par 200 gendarmes soutenus par le GIGN. Au même moment, vingt autres personnes étaient interpellées par 140 policiers, dont des membres du RAID, à Dreux et huit autres à Quimperlé (Finistère) par les gendarmes. Les enquêteurs ont calculé que depuis septembre 2006, plus de 80 kilos d'héroïne et de cocaïne ont transité par voiture des Pays-Bas vers Dreux. Le gramme d'héroïne était revendu à 30 euros et celui de la cocaïne à 50 euros. Le trafic, organisé par une « famille de professionnels », était tenu par un jeune homme de 27 ans, d'origine marocaine, vivant à Dreux, sans domicile fixe, sans profession et anciennement fiché par les services de police. Ce dernier était assisté par deux cousins, l'un réfugié en France à la suite d'un trafic présumé de stupéfiants aux Pays-Bas, l'autre qui opérait à Quimperlé. Ainsi, chaque mois, 4 à 6 kilos de cocaïne et d'héroïne étaient acheminés depuis les Pays-Bas jusqu'à Dreux, selon la technique du « go-fast » (transport dans un véhicule ultra-rapide). De là, une partie partait vers la Bretagne, l'autre était revendue dans les Yvelines et dans la région de Dreux. Les *dealers* se donnaient rendez-vous dans les bois, les campagnes et les petits villages autour de Dreux pour s'échanger la marchandise souvent dissimulée dans ces mêmes endroits.

En avril 2007, deux trafiquants présumés fournissant de la cocaïne à des *dealers* du 18ème arrondissement ont été arrêtés. Ils échangeaient de la cocaïne contre du cannabis. Ils effectuaient régulièrement des voyages entre la France et la Martinique pour leur trafic.

²⁸ *Le Monde* 13/10/2006.

²⁹ Conférence de presse, octobre 2006.

C. L'hybridation

Le trafic de drogue étant l'activité criminelle générant le plus de profit, d'autres secteurs de la criminalité organisée profitent de ce marché lucratif. En France il s'agit du grand banditisme et des gangs de banlieues urbaines. Au niveau international, nous ne manquerons pas de noter que la majorité des groupes activistes illégaux recourent également à ce trafic.

Le grand banditisme

Un fait nouveau apparaît dans le trafic de cocaïne. Il n'est plus à présent une spécialité réservée aux cartels sud-américains, aux différentes organisations mafieuses. Aujourd'hui le marché s'est enrichi du grand banditisme³⁰. Ainsi en juin 2005, 35 kg de cocaïne sont saisis dans les bagages d'une touriste ayant embarqué à Saint-Martin (Antilles). L'enquête a permis de révéler qu'elle faisait partie d'un réseau d'une quinzaine de femmes convoyant jusqu'à 80 kg de drogue pour une somme de 10 000 à 15 000 euros, activité agrémentée par la perspective d'un séjour aux Antilles. Ces femmes travaillaient pour des braqueurs reconvertis en *dealers*. Les chefs de l'organisation âgés de 34 à 45 ans étaient, selon l'expression consacrée, bien connus des services de police. Le premier avait participé à plusieurs braquages de convoyage de fonds et à la tentative d'enlèvement d'un agent de change. Le second, repéré depuis son adolescence pour vols et braquages, est soupçonné d'avoir participé à tentative d'évasion par hélicoptère de deux malfrats détenus à la prison de Fresnes, en banlieue parisienne. Enfin le troisième était fiché pour braquages, escroqueries, trafic de véhicules volés. Lui aussi est suspecté d'avoir préparé une évasion en hélicoptère dans les années 1990.

En septembre 2006³¹, 3 tonnes de cocaïne, d'une valeur de 200 millions d'euros, sont saisies au large des Canaries. Un « parrain » nantais, Alain Coelier et ses deux coéquipiers sont arrêtés à bord du *Spes Nostra*, luxueux voilier de 24 mètres, immatriculé en Grande Bretagne. Un policier a constaté que « la cocaïne, conditionnée dans 3 324 paquets d'un kilo, était dissimulée dans des doubles cloisons et de nombreuses caches aménagées avec soin ». Le lendemain, huit complices de Coelier ont été arrêtés dans le sud de l'Espagne et dans la région nantaise.

En novembre 2006³², apparaît la plus grosse affaire de lien avec le grand banditisme. Après des mois de traque, l'office des stupéfiants arrête des « parrains » présumés du milieu parisien. Au terme de 96 heures de garde à vue au siège de l'Office central pour la répression du trafic illicite des stupéfiants (OCRTIS), Jean-Claude Horneec³³, alias « Loune », et son frère cadet Mario, sont mis en examen par le juge Baudoin Thouvenot pour « direction d'un groupement impliqué dans un trafic de stupéfiants et importation en bande organisée ». Ces deux « figures » avaient été interpellées avec six complices présumés - dont quatre gardes du corps - dans

³⁰ *Le Journal du Dimanche*, 22 avril 2007.

³¹ *Le Figaro*, 2 septembre 2006.

³² *Le Figaro*, 14 novembre 2006.

³³ Selon Frédéric Ploquin, la famille Horneec forme un clan au sens mafieux du terme et se distingue par une longue tradition de banditisme. Frédéric Ploquin, *Parrains et Caïds. La France du grand banditisme dans l'œil de la PJ*, Fayard, 2005, pp. 54-58.

leur résidence de Montreuil-sous-Bois (Seine-Saint-Denis). Pas moins de 80 policiers d'élite du RAID et de la Direction centrale de la police judiciaire (DCPJ) avaient été mobilisés pour mener l'opération, baptisée « Damoclès ». Ces trafiquants auraient participé à un vaste trafic de cocaïne en collaboration avec les cartels colombiens. Ils auraient servi d'intermédiaires entre les « narcos » et des grossistes européens, assurant la livraison de plusieurs lots en région parisienne. Ainsi une cargaison de 113 kg avait été saisie fin septembre 2006 dans le Val-de-Marne. En réalité, ce trafic n'est pas nouveau. Il date des années 1993-1994, période pendant laquelle la police découvre le clan Hornec, issu des « gens du voyage ». Les policiers identifient ses activités criminelles : extorsions de fonds, blanchiment d'argent, machines à sous, blanchiment d'argent. La solidarité entre les membres du clan, leurs avocats performants et la collaboration avec de grands caïds maghrébins font la force du réseau. Cependant les membres de la police judiciaire se montrent pessimistes : « « Le milieu a horreur du vide » a déclaré l'un d'eux « ce qui signifie que bientôt un nouveau réseau viendra remplacé celui qui a été démantelé, à la faveur d'une guerre de succession ».

Les banlieues urbaines

Comme nous l'avons vu plus haut, dans la partie sur les trafiquants français, le trafic de cocaïne présente l'occasion d'un brutal et énorme enrichissement pour les petits caïds des cités « sensibles » et leurs gangs, en voie rapide de professionnalisation. Proches, de leur clientèle, ils peuvent aisément la séduire, l'attirer vers une drogue hier mythique et aujourd'hui accessible et banalisée.

Les bandes délinquantes des banlieues des villes d'Europe, notamment en France, passent ainsi, devant nos yeux – mais le voyons-nous ? – du statut de revendeurs de barrettes de haschisch de proximité, dans les porte cochères ou au bas des immeubles, en *dealers* multcartes, cannabis plus cocaïne – cette dernière drogue étant bien plus rentable

Tel est le nouveau milieu qui s'installe à bruit feutré dans la périphérie des métropoles. Le moteur de sa rapide croissance, de son expansion, est le négoce, à la fois du haschisch et de la cocaïne. De cela policiers et gendarmes de terrain ont bien conscience. Dirigeants politiques et hauts fonctionnaires, en revanche, apparemment moins.

Les organisations criminelles internationales

Il est aujourd'hui de notoriété publique que l'argent généré par le trafic de drogue enrichit les divers activistes criminels et encourage la perrénité de leurs groupes. Ainsi les mafias italiennes, les guérillas sud-américaines (colombiennes, péruviennes), l'IRA irlandaise, l'ETA basque, certains nationalistes corses, les chefs de guerre tchéchènes et africains, les gangs brésiliens, les bandes criminelles des Balkans ont tous su profiter de cette manne exceptionnellement rentable.

V. Les nouvelles routes de la cocaïne

En Colombie, jusque dans les années 90, les principaux clans colombiens contrôlant le trafic de drogue étaient dirigés par Pablo Escobar, Fabio Ochoa et les frères Orejuela. Ces organisations démantelées au cours des opérations anti-drogue ont laissé place à de multiples clans plus petits nommés « cartelitos », gérant des dizaines de laboratoires clandestins. Au nombre de 60 à 70, ils se sont implantés en Espagne (Madrid et Galice) où ils ont leurs représentants. Les ports colombiens d'où partait la drogue : Barranquilla, de Carthagène ou de

Santa Marta sont particulièrement surveillés³⁴. C'est pourquoi les trafiquants ont diversifié leurs routes d'acheminement vers l'Europe.

Partant du Brésil, la drogue est convoyée vers le Kenya (Afrique de l'Est). Elle également convoyée vers le Nigeria, le Togo, le Bénin, le Ghana, la Guinée, la Guinée-Bissau (l'Afrique de l'Ouest). De cette dernière zone une partie est envoyée en Turquie et en Grèce.

Partant du Venezuela, la drogue est dirigée vers le Cap Vert, le Sénégal et la Mauritanie. De ces pays elle est acheminée vers le Maroc. Celui-ci constitue le dernier maillon de la chaîne d'acheminement vers l'Europe via l'Espagne et le Portugal. De là la drogue est diffusée sur l'ensemble du continent européen.

Voies aériennes

La drogue est transportée par des « mules » qui l'ingèrent ou la cachent dans leurs bagages. Les aéroports les plus sensibles sont :

- Angleterre : Londres
- Belgique : Bruxelles, Anvers
- Espagne : Alicante, Madrid, Séville, Valencia,
- France : Paris, Lille
- Italie : Milan, Rome
- Pays-bas : Rotterdam et Amsterdam
- Suisse : Zürich

Voies Maritimes

Les voies maritimes sont utilisées grâce à des moyens de transport variés : cargos de marchandises, voiliers, vedettes rapides, bateaux de pêche

- Espagne : Barcelone, la côte nord ouest du pays, avec en particulier la Corogne
- Italie : Naples
- Maroc : Casablanca
- Royaume-Uni : Détroit de Gibraltar

Voies terrestres

Depuis l'Italie, la drogue est acheminée par routes (voitures, camions) vers la « Route des Balkans »³⁵. Mickaël Roudaut³⁶ souligne que « les réseaux colombiens et nigériens font également souche et travaillent en coopération avec des bandes criminelles balkaniques afin d'assurer l'approvisionnement en cocaïne »

³⁴ *El Pais*, 19 août 2004.

³⁵ Mickaël Roudaut : Route des Balkans 2006 : « Des trafics toujours plus intenses vers l'Union Européenne », *Note d'Alerte du MCC*, n°8, octobre 2006, p. 4.

³⁶ *Ibidem*, p. 4.

A. Venezuela

Le passage de la drogue par le Venezuela est actuellement facilité par le contexte géopolitique. En élisant Chavez, le Venezuela s'est doté – comme le Chili, le Brésil, et l'Équateur d'un gouvernement de gauche qui tente de se libérer de l'emprise séculaire nord-américaine. L'ingérence américaine en Amérique latine était en partie soutenue par les programmes de lutte contre le trafic de drogue. Le rejet de la présence américaine entraîne une minimisation du problème de la drogue. John Walters, directeur du service américain de contrôle du trafic des stupéfiants³⁷ souligne que « les États-Unis, notoirement en mauvais terme avec Caracas, n'avaient pas pu obtenir de coopération satisfaisante des autorités du Venezuela... ».

Concrètement, le Venezuela facilite l'acheminement de la drogue colombienne, en raison d'une frontière commune longue de 2 200 kilomètres avec la Colombie. Frontière impossible à contrôler efficacement, du fait de sa longueur mais aussi parce qu'elle est majoritairement recouverte par la jungle.

Les villes frontalières de Maicao et Cucuta seraient les points les plus fréquentés par les trafiquants. Les autres acheminements utilisent les nombreux cours d'eau qui franchissent la frontière, ou des chemins uniquement accessibles à des véhicules 4X4. Les petits aéroports et ports maritimes vénézuéliens intéressent particulièrement les narcos colombiens. L'aéroport international de *Maiquetia* serait devenu un point de passage pour la drogue de première importance. Il serait suivi de petits aérodromes des provinces d'Apure, de Portuguesa et du Sucre. Les ports de la Guaira, Puerto La Cruz, Margarita Island et Puerto Cabello sont également très utilisés par les trafiquants, soutenus par la complicité des autorités locales.

B. Surinam, Guyane, Haïti, République Dominicaine

Depuis 2001, le transit de cocaïne a quintuplé en Colombie. Un véritable pont aérien de la drogue est organisé sur la base de petits avions bi-moteurs s'envolant pour le Surinam, la Guyane. En particulier Hispaniola, un île partagée entre la République Dominicaine et Haïti permet d'écouler la drogue vers les États-Unis et l'Europe. Les avions larguent les paquets de cocaïne en pleine mer. Ils sont ensuite récupérés par des bateaux « go fast ». Puis ils sont acheminés sur terre ferme, pour être chargés sur les cargos de fret en partance pour les États-Unis et l'Europe.

Ainsi, le 18 septembre 2006, les douanes du port de Caucedo (République Dominicaine) ont saisi 2,5 tonnes de cocaïne sur le *Sierra-Express*, un navire battant pavillon grec qui devait rejoindre la Belgique.

Les trafiquants recourent également aux services des « mules ». Ce sont souvent des touristes sollicités contre une forte rémunération (2000 à 4000 euros) de convoier des petites quantités de cocaïne en les ingérant ou les cachant dans les bagages.

C. Brésil

³⁷ 10 mai 2007 : <http://www.drogues.gouv.fr/article5261.html>.

Le Brésil souffre d'une grande expansion de la criminalité organisée. Celle-ci est dotée d'une grande force qui lui permet, quand elle le décide, de paralyser une partie du pays. Les favelas sont les repaires des gangs criminels et le trafic de drogue y est comme un poisson dans l'eau. Ces criminels contrôlent également certains quartiers pauvres, pratiquent l'enrôlement d'enfants errants, très nombreux dans ce pays. En outre, selon le Département d'État américain³⁸, le Brésil arrive en deuxième position derrière les États-Unis pour ce qui concerne la consommation de cocaïne.

D. Afrique

L'Afrique de l'ouest possède des côtes proches de l'Amérique du sud. C'est pourquoi elle constitue une porte d'accès direct à l'acheminement de la cocaïne. La drogue part ainsi d'Amérique latine, pour être acheminée vers l'Afrique de l'ouest de l'est, et enfin vers le Maghreb qui sera lui la porte d'entrée vers l'Espagne.

En juin 2005, Antonio Mazzitelli, représentant résident de *l'Office des Nations unies contre la drogue et le crime* (ONUDD) a déclaré que l'Afrique de l'ouest joue un rôle d'extension du stockage de cocaïne en route pour l'Europe. Ces propos sont confirmés en 2006³⁹. La police française estime à 240 tonnes la quantité de drogue qui transite chaque année entre le Cap-Vert, la Guinée-Bissau et le Sénégal, pays constituant un véritable « triangle blanc » de la drogue. La difficulté des contrôles et l'importance de la corruption généralisée⁴⁰ sont des facteurs favorisant le trafic.

Plus largement, le représentant spécial des Nations-Unies pour l'Afrique occidentale, Ahmedou Ould-Abdallah, s'alarme en mai 2007 du fait que « les cartels de la cocaïne latino-américains sont en train de transformer les pays pauvres de l'Afrique occidentale en narco-Etats » et qu'en matière de trafic de drogue, l'Afrique soit devenue l'entrée de service de l'Europe.

En Afrique occidentale les pays impliqués jouxtent d'abord le golfe de Guinée – Nigeria, Ghana, Guinée, Guinée Bissau, etc. Un peu plus au nord, les îles du Cap-vert et le Sénégal sont aussi infiltrés par les trafiquants. Ceux-ci, notamment les colombiens, ont trouvé dans cet immense espace quasi-incontrôlable des complicités pour mener à bien leurs activités.

La Guinée-Bissau

La Guinée-Bissau est une ancienne colonie portugaise, située entre le Sénégal et la Guinée-Conakry. Les trafiquants peuvent mener leurs activités en toute impunité : faibles forces de police, absence de prisons. En outre le pays ne dispose pas de garde-côtes, alors que sa façade maritime est constituée d'une multitude d'îlots.

³⁸ http://tempsreel.nouvelobs.com/actualites/international/20070513.OBS6922/benoit_xvi_menaceles_trafiquants_de_droque.html.

³⁹ *Le Figaro*, 11 mai 2006.

⁴⁰ En particulier des militaires de la Guinée-Bissau.

Ainsi en décembre 2005, les policiers espagnols ont saisi 100 kg de cocaïne stockés à bord d'un avion privé. Quelques mois plus tôt, la police portugaise avait elle aussi saisi 550 kg dissimulés dans un conteneur de noix de cajou.

En septembre 2006, la police de la Guinée-Bissau a saisi 674 kilos de cocaïne, deux ordinateurs portables, des armes et des postes émetteurs. La drogue, d'une valeur de 39 millions de dollars, a été placée dans un coffre du Trésor Public. Elle fut dérobée quelque temps plus tard par un groupe d'hommes déguisés en militaires. En outre, ce pays commence à abriter également des laboratoires de transformation de cocaïne⁴¹. De même, des militaires et civils dudit pays, incarcérés en avril 2007 après la découverte de 635 kilos de cocaïne à 50 kilomètres de Bissau, ont-ils été libérés en mai, sans explications.

On trouve désormais à Bissau une substantielle colonie colombienne fort intéressée par la pêche industrielle. Dans cette industrie, le poisson est conditionné en mer. Vérifier la présence de drogue dans une cargaison oblige à la décongeler, la rendant impropre à la consommation - ce que les pêcheurs apprécient peu. Ainsi, en 2006, 2 tonnes de cocaïnes ont-elles été saisies sur de tels bateaux au Ghana, et 1,5 tonne en Guinée Bissau.

La Mauritanie

A la charnière du Sahel et du Maghreb, la Mauritanie, est elle aussi fort appétissante pour les narco-trafiquants : espace terrestre, côtier et maritime peu contrôlés, présence proche du Front Polisario, guérilla probablement en cours de dégénérescence vers les trafics illicites. La situation de ce pays est aggravée par une vie politique chaotique et des implications avérées dans divers trafics illicites : migrants clandestins, cigarettes, véhicules volés, etc.

Dans une récente affaire (mai 2007) un bimoteur provenant de Recife (Brésil) est intercepté sur l'aérodrome de Nouadhibou, porteur de 630 kilos de cocaïne. Est impliqué dans l'affaire : Sidi Mohamed Ould Haidallah, fils de l'ancien chef d'Etat Mohamed Khouna Ould Haidallah (1980-1984).

Le Cap vert

Pour les trafiquants, cette île présente un double avantage. Elle est à la fois proche de l'Europe et de l'Amérique latine et ne possède pratiquement aucun moyen de contrôle de ses eaux maritimes. De par son histoire coloniale, ce pays lusophone entretient de nombreuses connexions avec le Brésil, le Portugal et les États-Unis, grâce sa forte communauté émigrée. La drogue est convoyée depuis l'Amérique latine par des navires ou des cargos. Elle est ensuite transférée en pleine mer sur des bateaux de pêche. Après avoir été déchargée sur terre ferme, elle est envoyée par route terrestre vers le Maghreb et le Sénégal.

Le Sénégal

Ce pays offre également de nombreux avantages pour les trafiquants. L'Europe et l'Amérique du sud y sont très bien desservies par voie aérienne. En outre, un réseau de communications électroniques performant facilite les transactions financières.

Depuis le 24 décembre 2006, 4 saisies de cocaïne ont été effectuées. Parmi celles-ci, celle du

⁴¹ *Los Angeles Times*, 18 Mars 2007.

24 janvier 2007. Deux Nigériens sont arrêtés à bord d'un car de transport en commun. Ils transportaient 1, 2kg de cocaïne sous forme de 34 boulettes de 500 gr cachées dans des bouteilles de soda.

E. Maghreb

Les pays du Maghreb, tels que l'Algérie et le Maroc, sont les derniers maillons de la chaîne du trafic de cocaïne entre l'Amérique latine et l'Europe. C'est du Maghreb que partiront les chargements destinés à l'Espagne d'où les trafiquants les expédieront dans tous les pays d'Europe du nord.

Selon Abdelmalek Essaih, directeur général de l'office national algérien, pour la lutte contre la drogue⁴², ceux qui ont introduit la cocaïne auprès des producteurs-négociants de haschisch, sont « des Africains » d'Afrique subsaharienne, eux-mêmes au service de Colombiens installés autour du Golfe de Guinée et dans les îles adjacentes (Cap Vert, etc.).

Notons à ce propos qu'au Maroc, le cannabis, culture phare de ce pays, a produit 4000 tonnes en 2006, pour une culture s'étendant sur 134 000 hectares. Le tout représente un chiffre d'affaires compris entre 9 et 10 milliards d'euros.

Au départ donc, des représentants des « cartels nigériens » qui, partant de leurs bases du Golfe de Guinée :

- nouent d'abord des accords de coopération avec des producteurs-négociants de haschisch du Rif
- corrompent et intéressent au trafic des officiels, civils et militaires, des pays sahéliers ouvrant la route du Maghreb (Sénégal, Mali, Niger, etc.) puis des officiels du royaume du Maroc.

Une voie maritime s'ouvre alors (Golfe de Guinée, côtes mauritaniennes, sahraouies, et de là, ports marocains ou algériens), enfin vers les ports européens. La drogue est alors convoyée dans des bateaux de pêche (voir plus haut), ou encore des cargos. Une voie terrestre traverse le Sahara et, partant du Sahel, rejoint aussi les ports maghrébins.

Le Maroc

Le Maroc a la particularité d'être à la croisée de deux routes du trafic de drogue. La première, venant du sud, prolonge celle de l'Afrique. La seconde, venant du nord est utilisée par les bandes délinquantes des banlieues européennes et française, alliant trafic de haschich et de cocaïne.

Le commerce de la cocaïne au Maroc a commencé vers les années 1983-84⁴³. Ce pays est devenu terre d'accueil de la poudre blanche pour contourner le renforcement de la répression exercé par les États-Unis et le Canada dans la zone antillaise, d'où transitait la drogue aupara-

⁴² *El Khabar*, 25/03/2007

⁴³ *La Gazette du Maroc* :

http://www.lagazettedumaroc.com/articles.php?r=2&sr=827&n=354&id_artl=4088.

vant. Le premier réseau, formé de trafiquants de Tanger, a été démantelé en 1985. Le Maroc est devenu aujourd'hui un véritable carrefour de transit. C'est dans ce pays que se côtoient tous les trafiquants africains venant du Libéria, de la Côte d'Ivoire, de la Gambie et du Sénégal. Inversement, certains trafiquants européens ont cherché à écouler leurs cargaisons de cocaïne au Maroc contre celles de haschich avec les trafiquants locaux. Le trafic de cocaïne est d'autant plus attrayant que le royaume marocain mène de vigoureuses opérations d'éradication contre le cannabis, intensément cultivé au Maroc. Ainsi en 2006 le trafic de cocaïne a explosé : les saisies ont été multipliées par 53 par rapport à 2005⁴⁴.

Ce pays a eu le courage de révéler les faits ci-après énoncés et de châtier les coupables. La corruption touche des militaires et policiers de haut rang – un inspecteur général des Forces armées royales, un des chefs de la Gendarmerie royale, un conseiller militaire du roi, ancien dirigeant du renseignement militaire – et même un directeur de la sûreté des palais royaux !

- Janvier 2007 : les polices espagnole et marocaine démantèlent un réseau de trafic de cocaïne. 4 kg de cocaïne avait été acheminés dans le port de Casablanca, puis chargés sur un navire « go-fast ». *Le Zénith*, long de 25 mètres était doté de 4 puissants moteurs. à destination de l'Espagne. Les trafiquants étaient des colombiens résidant en Espagne.
- Février 2007 : le roi est averti dans la nuit du 3 février d'une collaboration entre hauts gradés militaires et trafiquants colombiens. Un chargement de cocaïne a été découvert à l'intérieur d'un conteneur appartenant à une entreprise dont le propriétaire est un général des Forces Armées royales, également principal actionnaire de plusieurs entreprises de pêche. Au total, la police judiciaire a confisqué 112 conteneurs provenant de Colombie et entreposés dans la région de Djala, dans des barques de pêche marocaines naviguant dans les eaux sahariennes. Trois militaires ont été arrêtés :
 - Général Abdelaziz Bennani, inspecteur général des FAR (second poste dans la hiérarchie de l'armée après le roi),
 - Général Husni Bensliman, chef de la gendarmerie Royale
 - Abdelhak Kadiri, ancien chef des services d'espionnage et un des conseillers militaires les plus écoutés par le monarque
- Mars 2007 : Aéroport Mohammed V, Casablanca.
 - Arrestation d'une Guinéenne en transit pour Barcelone. Elle transportait 3,3 kg de cocaïne dans une valise à double fond.
 - Arrestation de quatre Nigériens et un Libérien, en provenance eux aussi de Conakry et en transit pour Barcelone. Ils transportaient 17,6 kg dans leurs bagages.
- Mai 2007 : Aéroport Mohammed V, Casablanca. Arrestation d'un Sénégalais sur un vol en partance pour Madrid. Il convoyait 2,5 kg de cocaïne dans des valises à double fond.

⁴⁴ <http://www.portaildumaroc.com/news+article.storyid+2342.htm>.

L'Algérie

Si ce pays est moins affecté que le Maroc par le trafic de cocaïne, il n'en n'est pas pour autant exempt. Au cours d'un entretien réalisé en mars 2007, Abdel Malek Essaih, directeur général de l'*Office national pour la lutte contre la drogue* à El Khabar, indique qu'en 2006, près de 10 000 personnes ont été arrêtées (9879), dont 90 étrangères. Ce responsable considère que les trafiquants africains ainsi qu'un réseau colombien installé en Algérie sont responsables de la propagation du trafic. Le colonel Maâmeri Ahmed-Toufik a déclaré qu'en cette même année, 8 kgs de cocaïne ont été saisis à l'est du pays.

VI - Les modes d'acheminement

Jean-Claude Grimal écrit que « l'ingéniosité des trafiquants est sans limite » pour cacher la drogue lors de son transport⁴⁵. En effet, nous allons voir que quel que soit son mode d'acheminement, douaniers et policiers doivent faire preuve d'une vigilance toujours plus fine pour déjouer les ruses des trafiquants. Le mode de transport le plus élaboré par les cartels colombiens n'est rien moins qu'un sous-marin de 30 mètres capable de transporter jusqu'à 200 tonnes de drogue. Le sous marin, en cours de construction, a été découvert par la police colombienne en septembre 2000, dans une usine située à l'ouest de Bogota. Un second sous-marin a été découvert en mars 2005, près de Tumaco, pouvant transporter une dizaine de tonnes. Les trafiquants ont également utilisé le *Cork*, un torpilleur de la seconde guerre mondiale, et un navire-hopital transformés et adapté au seul transport de la drogue.

La cocaïne est acheminée par toutes les voies de transport mondial : aériennes, maritimes, terrestres. Par voie aérienne, elle est transportée par ingestion dans le corps humain, cachée dans les vêtements, les chaussures, scotchée sur le corps. Mais c'est essentiellement le transport de marchandises international qui sert à la cacher :

- *Aliments et boissons*: bouteilles de vin, alcools divers, boîtes et paquets de nourriture pour animaux, fruits et légumes (oranges, aubergines, choux, mandarines, bananes, ignames), boîtes de conserve, friandises, café, poissons, poivre, essences rares (graines, bois exotique)
- *Marchandises diverses* : statuettes, tams-tams, pièces détachées pour automobiles, porte-parapluies, friandises, cosmétiques, parfums, matériel médical, pochettes de disques CD, tubes de dentifrice
- *Revêtements* : peinture de carrosseries de voiture, valise en alliage mixte de plastique et cocaïne, figurines de crèche. Par un procédé chimique, la cocaïne est transformée en poudre ou en liquide noir, sans odeur, indécélable par les chiens policiers. Elle retrouve sa forme originale par des solvants ou de l'éther.

A. Les voies aériennes

Au moyen des avions longs courriers, il y a trois moyens classiques de transporter clandestinement la cocaïne : le corps humain, les vêtements, les bagages.

Pour ce qui concerne la France, à l'*aéroport d'Orly*, ont été saisis 133 kg en 2005, et 354 kg en 2006.

⁴⁵ Jean-Claude Grimal, *Drogue : l'autre mondialisation*, Paris, Gallimard, Folio actuel, 2000, p. 137.

En ce qui concerne *l'aéroport de Zaventem* belge, le parquet de Bruxelles informe qu'ont été saisis 193 kg en 2004, 342 kg en 2005, 810 kg en 2006. Les arrestations se sont élevées à 77 personnes en 2004, 83 en 2005, 160 en 2006. Le rapport précise que la drogue a été saisie essentiellement sur des vols en provenance des Caraïbes et de l'Afrique de l'Ouest.

Le corps humain

A l'intérieur du corps humain : Les passagers ayant ingéré de la drogue sont essentiellement des Africains et des Sud-Américains. Qualifiés par les policiers de « mules » ou « bouletteux », ils représentent le dernier maillon de la filière Venezuela-Brésil-Afrique à destination de l'Europe. Cette méthode de transport est relativement dangereuse, car si les sachets se rompent, ils entraînent le risque d'une intoxication mortelle si elle n'est pas soignée à temps.

- Mars 2006 : Vol Caracas-Amsterdam. 22 kg d'une valeur de 880 000 euros, transportés par 20 Vénézuéliens, sont saisis à l'aéroport de Roissy.
- Décembre 2006 : Vol Belgique-Sicile. Une jeune femme de 24 ans, top modèle, est arrêtée à l'aéroport de Catane (Sicile) avec plus d'un kilo de cocaïne dans l'estomac. Elle avait ingéré 98 gélules de cocaïne. L'attention des policiers a été attirée parce qu'elle arrivait de Bruxelles sans bagages. La valeur marchande de la drogue, qui aurait permis de fabriquer quelque 20 000 doses a été évaluée à environ 1,2 million d'euros. La jeune femme aurait été payée 4.000 euros pour transporter la marchandise.
- Janvier 2007:
 - Vol Bamako (Mali)-Amsterdam (Belgique). Trois trafiquants nigériens ont été arrêtés à l'aéroport de Casablanca (Maroc). Ils transportaient au total 4,5kg de drogue sous forme de 209 capsules ingérées.
 - 14 , 5 kg transportés par 23 ressortissants de l'Afrique subsaharienne
 - Condamnation d'une célèbre actrice de cinéma nigérienne qui avait tenté d'introduire 1,2kg de cocaïne ingérés dans son estomac, sur un vol de Lagos (Nigeria) à destination de la Grande-Bretagne

Sur le corps humain : scotchée sur le corps, placée dans les dreadlocks d'une coiffure « rasta ».

Les vêtements : slips, soutien-gorge, ourlets de vêtements, vêtements, chaussettes, chapeaux, ou encore cheveux imbibés de cocaïne (dreadlocks, chignons)

Chaussures : semelles de chaussures

Bagages: valises à doubles-fonds aménagés, bagages à main

- Mars 2006 : Vol Caracas (Venezuela)-Espagne (Valence). 12,160 kg sont saisis dans un bagage de soute. Le bagage contenait trois porte-parapluies en étain. La drogue était cachée à l'intérieur de doubles parois
- Avril 2006 : Aéroport de Roissy. 5,3 kg de cocaïne saisis dans des bagages.

- Juin 2006 : 24 kg saisis dans les bagages d'un passager embarqué à La Romana (République Dominicaine). La drogue était répartie dans 24 paquets emballés sous vide
- Juillet 2006 :
 - deux saisies d'un total de 28 kg. Dans les deux cas, les stupéfiants étaient emballés dans des draps enduits d'une substance dégageant une forte odeur mentholée, pour tromper l'odorat des chiens policiers.
 - 12,371 kg découverts dans les deux valises d'un couple revenant de Punta Cana (République Dominicaine). Les stupéfiants étaient dissimulés sous les effets personnels des voyageurs. Ils avaient été aspergés de lotion après-rasage pour eux aussi en masquer l'odeur.
- Août 2006 : Vol Argentine-Espagne. 20 kg saisis dans un avion de fret, cachés dans des amortisseurs de voitures dun
- Novembre 2006 :
 - 3 tonnes saisis en Italie, venant d'Amérique du sud, via l'Espagne
 - 73kg saisis à l'aéroport de Rochambeau (Guyane), destination Orly (Paris)
- Janvier 2007 :
 - Vol Santiago (Chili)-Madrid (Espagne) : 31 kg saisis dans les valises de deux Paraguayennes
 - Avion d'affaires en Espagne : saisie de 5, 4 millions d'euros en espèces, appartenant au Colombien Hugo « Chepe » Bernal, naguère lié à Pablo Escobar, du temps du Cartel de Medellin
- Février 07 :
 - Vol Guinée-Espagne. Une ressortissante bulgare en provenance de la capitale guinéenne Conakry a été arrêtée à l'aéroport de Mohammed V de Casablanca (Maroc). Elle était en possession de 15 Kg de cocaïne et s'apprêtait à se rendre en Espagne. Les stupéfiants saisis étaient stockés dans trois valises.
 - Saisie à Medellin, dans un appartement du quartier de Santa Monica, de 45 paquets de cocaïne d'une valeur de 10 millions de \$. C'est la 6^e découverte de ce type en quelques mois (au total, 70 millions de \$ et 300 lingots d'or). Rappelons que le « Cartel de Medellin » est censé avoir été anéanti voici près d'une décennie...
- Mars 2007 :
 - 36 kilos saisis à l'aéroport de Sevilla (Espagne), transporté par 7 hommes. La drogue était cachée dans des gâteaux au chocolat
 - 4,5 kg saisis par la police de Lausanne chez deux personnes qui avaient rapporté cette drogue de leur dernier voyage au Brésil
- Avril 2007 :
 - Vol Pérou-Espagne : saisie de 12 kg de cocaïne cachés dans des aliments déshydratés par un Péruvien arrêté à l'aéroport de Lima (Pérou) alors qu'il s'apprêtait à prendre un vol pour l'Espagne.
 - 6 kg transportés par un homme d'origine turc, possédant un passeport hollandais
 - Vol Casablanca (Maroc)-Malaga (Espagne) : saisie de 10,8kg de cocaïne dans les valises à double fond de deux personnes de nationalité suisse et nigérienne

- Vol Bolivie-Espagne. 13,5 kg de cocaïne saisis. Un couple espagnol a été arrêté à l'aéroport de Santa Cruz (Bolivie) à destination de Madrid. La femme était en état de grossesse avancé. Son état lui avait servi de prétexte pour cacher 11 kg de cocaïne. Les enquêtes ont permis de démontrer que le frère de la femme avait l'intention d'organiser un trafic en Espagne. Deux autres complices vénézuéliens, transportaient également 2,5 kg de cocaïne. 5 téléphones mobiles et 600 euros ont été saisis au total

- Vol Sénégal-Espagne. 1,25 kg saisis au Sénégal sous le pneu de secours du véhicule de Abdou Konaté, qui devait prendre son avion pour le jour même pour l'Espagne.

- 27 kg saisis dans les valises d'un groupe de sud-américains, impliquant trois Paraguayennes, deux Espagnols, un Bolivien. Le réseau se composait de ces six courriers et de neuf autres personnes résidant en Espagne. L'objectif était d'acheminer régulièrement la cocaïne par avion et de la diffuser en Espagne, principalement dans la communauté de Valence.

➤ Mai 2007 :

- Pérou-Espagne : saisie de 7,1 kg transportés par un passager à l'aéroport de Lima. La drogue était cachée dans le double-fond d'une valise. Ce passager devait convoier la drogue jusqu'à Madrid où une personne non identifiée devait lui remettre 6000 dollars en échange

- 500 kg saisis dans un avion bimoteur devant décoller de l'aéroport de Nouadhibou (470 km au nord de Nouakchott) dans la nuit du 1er au 2 mai

- 4 kg saisis sur un Bissau-Guinéen à l'aéroport de Léopold Sédar Senghor de Dakar. Le voyageur comptait se rendre en Irlande. Il avait collé les paquets de drogue autour de ses cuisses.

- 7,1 kg saisis à l'aéroport de Madrid sur un Chilien qui tentait d'introduire la drogue en Espagne. Celle-ci était cachée à l'intérieur d'un étui de windsurf.

Avions de fret

➤ Novembre 2006 :

- 94 kg saisis à l'aéroport de Bruxelles. Le vol provenait de la République Dominicaine et était en partance pour les Pays-bas. La drogue était cachée dans une cargaison de haricots du Surinam et de concombres chinois.

- Vols Guyane-Paris. En 4 jours, 14 saisies ont permis de totaliser 73kg. Pour dix de ces affaires, le moyen de fraude utilisé consistait en des fruits et légumes (oranges, aubergines, choux...) préalablement évidés puis farcis de drogue. La valeur de la marchandise saisie est estimée à 2,9 millions d'euros sur le marché illicite de revente des stupéfiants.

Divers

Janvier 2007 : Un français s'était fait livrer par avion, au domicile de sa mère, une valise contenant 3 kg de cocaïne.

B. Les voies maritimes

Les voies maritimes permettent d'acheminer de grandes quantités. La drogue est cachée dans des cargos de marchandises, des navires de plaisance, des hors-bord « go-fast », des bateaux de pêche.

Les Cargos

La drogue est cachée soit dans des containers de frêt à destination de l'Europe, soit dans les structures mêmes du bateau. Ce mode de transport permet de convoier de grosses quantités. C'est ainsi qu'en 2003, parmi les plus grosses prises, on signale : Le *Poséidon* (2, 8 tonnes), le *Caridace* (3, 6 tonnes), le *Nonga* (3, 1 tonnes) et le *Dona Rosa* (1, 3 tonnes). Nous allons voir que les dernières saisies montrent que ce trafic est toujours d'actualité.

Les trafiquants achètent un cargo afin de l'utiliser essentiellement pour transporter la drogue. Ils achètent le bateau en le payant cash. Ensuite ils le transforment en le dotant de techniques de navigation, communication, détection, les plus sophistiquées. Ils installent en particulier un système permettant de charger et décharger les paquets de drogue très rapidement. Si l'opération est compromise, ils changent de direction en cours de navigation. Souvent, lorsque l'opération est terminée, le bateau est revendu ou coulé pour éviter sa détection. C'est en quelque sorte la même méthode que celle utilisée avec les téléphones portables. Les trafiquants n'utilisent un portable que le temps de la transaction, puis ensuite le détruisent, ce qui rend difficile le traçage des communications.

Il existe deux modes de chargement de drogue. La drogue est chargée dans le cargos sur le port avant le départ ou alors elle est récupérée en mer grâce à un avion qui survole le bateau et y largue la drogue. Dans ce second cas, le capitaine du navire et le pilote calculent les paramètres de position pour effectuer le largage. S'il y a danger, l'avion est immédiatement averti et l'opération est reportée. Marc Fiévet⁴⁶ raconte les ordres donnés par un trafiquant : « Vous allez vous diriger vers les Surinam, au-dessus de la Guyane. Une fois sur place nous vous communiquerons la position d'enlèvement, où vous attendrez. Vous devrez être très précis, car nous tenons compte de la portée des radars installés par la DEA sur les côtes du Venezuela et du Guyana. Nous essayons également de prévoir ceux embarqués à bord des Awacs américains. En deux passages, un avion parachutera cinquante colis, contenant chacun vingt kilos de cocaïne, autour de votre bateau. Votre canot devra être à la mer lors du largage afin de récupérer les paquets le plus rapidement possible pour éviter qu'ils ne dérivent. Une fois la drogue chargée, vous mettrez cap Sud Irlande. Au retour, nous vous indiquerons un point où larguer à nouveau les colis, cette fois rassemblés dans un filet. Un autre bateau viendra les récupérer ».

Un journaliste décrit dans le quotidien *El País*⁴⁷ la suite de l'acheminement. Les navires des trafiquants voguent jusqu'à l'ouest du Cap-Vert, zone surnommée « l'autoroute ». Là, ils attendent l'arrivée de bateaux de pêche galiciens à bord desquels ils transfèrent la drogue. Les Colombiens installés en Espagne reçoivent par radio ou téléphone portable les informations essentielles : le nom du bateau galicien qui réceptionne la cargaison, les coordonnées du lieu de rencontre, la fréquence radio utilisée et un mot de passe. Les bateaux espagnols lèvent l'ancre, font mine de partir pêcher en Mauritanie. Ils appartiennent à diverses organisations de

⁴⁶ Infiltré dans les cartels de drogue au cours des années 90 pour le compte des douanes françaises, Marc Fievet, Olivier Jourdan-Roulot (2007), *Dans la peau d'un narco : Infiltré au coeur de la mafia*, Paris, Hugo, p. 143.

⁴⁷ *El País*, 19 août 2004.

trafiquants galiciens qui ont délaissé la contrebande de tabac au profit du trafic de cocaïne dans les années 90. Les navires de pêche transportant la drogue s'approchent à 200 milles des côtes galiciennes. La cargaison est alors une nouvelle fois transférée sur des canots semi-rigides dans les eaux internationales. Ces embarcations, dotées de quatre moteurs de 300 chevaux, vont déposer la drogue sur des plages et dans des criques peu fréquentées. De là, la marchandise part vers des dizaines d'entrepôts clandestins installés tout au long de la côte. Puis la marchandise est chargée dans des camions qui se dirigent vers le centre de l'Espagne. De là, la cocaïne est distribuée dans toute l'Europe. Les Colombiens prennent tout en charge, alors que les Galiciens se contentent de transporter la cocaïne et sont payés à valeur de 27 % de la cargaison.

- Septembre 2006
 - Grâce à l'intervention d'un chien dressé pour détecter les stupéfiants, 200 kilos de cocaïne ont été trouvés dans le port de Rotterdam dans un conteneur rempli de meubles à monter. La cargaison provenait du Curaçao. Deux suspects ont été interpellés et ont dû comparaître devant la justice.
 - La brigade anti-drogue de la police d'Uruguay a démantelé un réseau international de trafic de drogue. Le réseau transportait de la cocaïne d'Amérique du Sud vers les Pays-Bas, entre autres. La cocaïne était mélangée à du vin blanc et était très difficile à détecter. La police avait été alertée par le fait que l'entreprise qui servait de couverture au trafic illicite exportait des oranges vers les Pays-Bas alors qu'avant elle ne transportait que du vin.
- Novembre 2006 : au large de la Martinique, la Marine nationale française intercepte le cargo panaméen *Ciudad de Oviedo*, en route pour l'Espagne, suspecté depuis 2 à 3 ans de transporter de la drogue. L'opération a mobilisé la frégate de surveillance *Ventôse*, le patrouilleur *La Fouguese*, un avion de patrouille maritime *Atlantique 2* et des commandos de marine. Quatre jours d'inspection continue à bord seront nécessaires pour découvrir 4,3 tonnes de drogue. Celle-ci était dissimulée au fond d'une cuve de fuil, dans double trappe aménagée. Le cargo et son équipage complet étaient dédiés au trafic de drogue. La drogue avait été larguée par un avion, selon la même méthode décrite par Marc Fiévet⁴⁸.
- Février 2006
 - La marine nationale française arraisonne un bateau panaméen, le *Master Endeavour*, avec à son bord 1,8 tonnes de cocaïne
 - Espagne : 4 tonnes saisies près de Gibraltar (Espagne) cachées dans un navire marchand. Les paquets étaient dissimulés dans les réservoirs d'eau et la salle des moteurs
 - Les gardes côtes US saisissent 350 kg de cocaïne et 25 kg d'héroïne dans les eaux de la République dominicaine sur le cargo bolivien *Osiris II*
- Septembre 2006 : 3 tonnes saisies par le gouvernement du Nicaragua sur un bateau de pêche en route pour le Mexique et les Etats-Unis
- Décembre 2006
 - Le 5 décembre, six personnes (trois Néerlandais, deux Vénézuéliens et un Colombien) sont soupçonnés d'avoir importé 510 kg de cocaïne. Lors du contrôle

⁴⁸ Reportage *France 2*, le 22 mars 2007.

d'un envoi de boîtes d'ananas en provenance du Venezuela, la douane belge a découvert dans le port d'Anvers de nombreuses boîtes recouvertes de plomb. Ces boîtes contenaient de la cocaïne.

- Saisie de 85 kg de cocaïne dans le port de Rotterdam. La drogue était cachée dans un container chargé de troncs d'arbre originaires de l'Equateur. 74 paquets de cocaïne étaient cachés entre les troncs.

- La douane de Rotterdam a découvert 60 kg de cocaïne répartie à l'intérieur de tuyaux de 20 cm introduits dans 8 000 bananes. La cargaison de fruits se trouvait à bord d'un navire en provenance de la Colombie. Un chien policier a détecté les stupéfiants. Quatre suspects ont pu être arrêtés au moment où ils se présentaient pour récupérer les bananes remplies de drogue.

- Janvier 2007 : 152 kg de cocaïne saisis dans le port de Rotterdam (Pays-Bas). La cocaïne était cachée de dans un container de chargement de bois.
- 15 Février 2007 : Quatre tonnes de cocaïne sont découvertes à bord d'un navire marchand arraisonné près du détroit de Gibraltar selon la police espagnole. La drogue était cachée dans des sachets en plastique dissimulés dans les réservoirs d'eau et la salle des moteurs du navire. Selon la radio publique espagnole, la cargaison totale avoisinerait en réalité les 15 tonnes de cocaïne. Cinq Grecs et deux Italiens, tous membres de l'équipage du navire, ont été interpellés alors que les policiers portugais ont procédé à l'arrestation de trois Grecs à bord du yacht espagnol. Ces derniers seraient membres d'un réseau international de trafic de drogue basé en Espagne.
- - Saisie de 20 tonnes de cocaïne, d'une valeur de revente de 600 millions de dollars, à bord d'un cargo battant pavillon du Panama. « Il s'agit de la plus importante saisie de l'histoire des Etats-Unis », a affirmé un officier des gardes-côtes. Le cargo arraisonné comptait 14 membres d'équipage, tous Panaméens et Mexicains.
- 300 kgs de cocaïne saisis dans le port de Algeciras (Espagne).
- Avril 2007 : 277 kgs saisis dans le même port, ainsi que 3,328 tonnes de haschich. L'opération s'est déroulée sur le terminal de conteneurs du port d'Algeciras. La drogue était située dans un conteneur en provenance de Puerto Callao (Pérou). Elle était cachée entre des palettes de piments. Elle était répartie dans 277 paquets d'un kilo

Les navires de plaisance

Des yachts motorisés, des voiliers, peuvent transporter de 200 kg à 2 tonnes de cocaïne. Ce sont soit des navires dédiés essentiellement au trafic, soit des propriétaires de bateaux ou des skippers convoyant ponctuellement la drogue au cours de leurs voyages. Ceux qui mouillent à Gibraltar doivent être particulièrement surveillés, puisque ce détroit est le lieu privilégié d'acheminement vers l'Espagne, maillon principal de distribution sur l'Europe entière⁴⁹. Généralement la drogue est chargée en moins grande quantité que dans les cargos, mais se détecte plus facilement, car il est plus difficile de la dissimuler dans un petit espace. Lorsque les trafiquants sont repérés, ils n'hésitent pas à jeter la cargaison à la mer et à brûler le bateau

⁴⁹ 10 tonnes de cocaïne saisie en Espagne en 2006. Ce qui représente une augmentation de 24% par rapport à 2005. *El País*, 25 février 2007.

comme ce fut le cas du navire néerlandais *Ocean Breeze* en mai 2006.

- Mai 2006 :
 - Saisie de 50 kg de cocaïne d'une cargaison estimée à une tonne saisis au large de la Martinique par le voilier *Ocean Breeze* (17 m). Les trafiquants ont cherché à s'échapper après avoir mis le feu au bateau.
 - 808 kg saisis au large de la Guadeloupe, à bord du *Canito*, voilier immatriculé à Gibraltar.
- Septembre 2006 : 3,3 tonnes saisies au nord des Antilles, sur le *Spes Nostra*, luxueux voilier britannique
- Février 2007 :
 - 4 tonnes saisies dans un voilier espagnol au large de l'île de Madère. La cocaïne était dissimulée dans les réservoirs d'eau et la salle des moteurs du navire. Il était chargé de redistribuer la drogue vers d'autres bateaux, qui la transportaient ensuite vers le continent européen à travers l'Espagne et le Portugal.
 - 337 kg saisis dans le port de Puerto Cabello (Venezuela). Les paquets étaient cachés dans le plancher d'une vedette.
- Avril 2007 : 2 tonnes saisies à bord d'une vedette rapide dans les eaux du Nicaragua. L'opération « Gladiateur » menée par la police anti-drogue du Nicaragua a permis l'arrestation d'un nouveau groupe de trafiquants internationaux : quatre Colombiens et un Guatémaltèque. La vedette transportait un chargement de 2 tonnes de cocaïne, pour une valeur d'environ 50 millions de dollars.
- Mai 2007 :
 - La marine colombienne saisit 13,2 tonnes de cocaïne. au large de la municipalité de Pizzaro, dans le département du Choco. Cinq embarcations rapides, quatorze moteurs, des équipements de communication et des armes ont été saisis. Selon les autorités, la drogue était acheminée en haute mer par des embarcations puissantes vers le Mexique et le Guatemala pour être ensuite vendue en Europe et aux États-Unis
 - Arrestation d'un Brésilien de 25 ans tentant d'embarquer sur un ferry d'Aliquante (Espagne) à destination d'Ibiza (Canaries). 1,13 kg étaient dissimulés dans un paquet recouvert de cire.
 - 104 kg interceptés sur un bateau britannique voguant dans les eaux de la Martinique. La drogue est estimée à une valeur de plus de 15 millions d'euros. Selon les informations, les trois personnes présentes à bord, étaient un Italien, un Slovène et un Hollandais.

C. Les routes terrestres

La cocaïne est transportée par voiture, train, camions poids-lourds de transport international.

Train

- Octobre 2006 : Saisie de 2kg de cocaïne et 706 grammes d'héroïne cachés dans les chaussures d'un passager du train Anvers-Lille.

Voiture

- Mars 2006 : 24 kg saisis au péage de Fresnes-les-Montauban (Pas de Calais). Les

stupéfiants se trouvaient dans l'un des trois sacs contenus dans le coffre à bagage. Ils étaient conditionnés sous forme de 23 paquets entourés de papier adhésif.

- Avril 2006 : 17 kg saisis dans un véhicule allemand, au péage de Beaumont (autoroute A4 - Paris-Metz)
- Mai 2007 : 200 kg saisis dans un véhicule italien. Quatre personnes ont été arrêtées dont deux Suisses. La bande est présumée appartenir à l'organisation mafieuse italienne *'Ndrangheta* notamment dédiée au trafic international de stupéfiants.

Camion

- Janvier 2006 : 93 kg saisis à l'aire de repos de Bidard (Pyrénées atlantiques) dans un camion britannique transportant du carrelage et diverses marchandises. La drogue, estimée à 3,7 millions d'euros, était cachée dans 69 paquets.
- Mars 2006 : 41,5 kg saisis sur l'autoroute A8, péage du Capitou (Var). Le camion italien transportait des mandarines. La drogue était placée dans un sac de voyage installé dans le coffre porte palettes situé sous le semi-remorque. Le sac contenait 19 paquets de cocaïne pour une valeur estimée à 1 660 000 euros.
- Août 2006 : 18,2 kg de cocaïne saisis à l'observatoire du Perthuis, sur l'autoroute A9. Un semi-remorque autrichien conduit par deux Yougoslaves revenait d'Espagne. Il transportait 25 tonnes de billes de polyéthylène. La drogue était dissimulée dans un sac de sport situé entre deux palettes. Le sac contenait 16 paquets rectangulaires de cocaïne, dont la valeur est estimée à 728 000 euros sur le marché clandestin.
- Octobre 2006 : 59,3 kg saisis à l'observatoire douanier du Perthuis. Le camion britannique, provenait d'Espagne. La drogue était cachée dans des luminaires.
- Janvier 2007 : 430 kg saisis en Macédoine, au poste de Blace. La cargaison venait du Venezuela et devait rejoindre la Grèce.
- Mai 2007 : 512 kgs saisis lors de l'arrestation d'une bande de trafiquants espagnols. La drogue voyageait en direction de la France, l'Allemagne et la Grande-Bretagne. Au cours de cette opération ont été saisis 250 000 euros de liquide, 21 véhicules divers - entre autres des camions et des remorques pour transporter la drogue. Les inspecteurs ont affirmé que l'infrastructure de l'organisation est « très complexe ». Des hommes de paille étaient liés à l'organisation pour organiser les ventes. La drogue était transportée dans des camions portant le label d'entreprises spécialement créées pour cette utilisation.

Annexe I.

Culture et production de la cocaïne

Selon Xavier Raufer⁵⁰ les trois pays producteurs d'Amérique latine sont le Pérou, la Bolivie et la Colombie. La transformation de la cocaïne est sous-traitée par des chimistes en Amazonie, Panama, Colombie, Equateur.

Le Rapport 2006 des Nations-Unies⁵¹ présente pour l'année 2005 les données statistiques concernant la culture et la production de cocaïne par pays. Il indique également les saisies effectuées entre 1994 et 2004.

A. Surfaces cultivées

Surfaces cultivées avant et après éradication en 2005

	Surfaces totales	Surfaces éradiquées	Surfaces net
Colombie	256 059	170 059	86 000 hectares
Pérou	60 432	12 232	48 200 hectares
Bolivie	31473	6 073	25 400 hectares
Total	347 964	188 364	159 600 hectares

Nous constatons que l'éradication n'a pu empêché que près de la moitié des surfaces cultivées soient exploitées.

Progression des surfaces cultivées 1990-2005

	Surfaces en 1990	Surfaces en 2005
Colombie	51 000 ha	86 000
Pérou	121 ha	48 200
Bolivie	50 300 ha	25 400
Total	101 421	159 600 hectares

Nous notons qu'en 15 ans, hormis pour ce qui concerne la Bolivie, le volume des surfaces cultivées n'a cessé de croître en Colombie et au Pérou.

⁵⁰ Xavier Raufer: *La criminalité organisée dans le chaos mondial. Mafias, triades, cartels, clans*, Paris, les Éditions des Riaux, 2006.

⁵¹ *Rapport Mondial sur les Drogues de l'Office contre les drogues et le crime*. Volume 2. Statistiques.

B. Production

Production en 2005

Colombie	640 tonnes
Pérou	180 tonnes
Bolivie	90 tonnes
Total	910 tonnes

Évolution de la production 1990-2005

	1990	2005
Colombie	92	640 tonnes
Pérou	492	180 tonnes
Bolivie	189	90 tonnes
Total	773	910 tonnes

C. Saisies

	1994	2004
Colombie	60 512	187 808,370
Pérou	11 307, 116	13 650,083
Bolivie	7 712	8 700
Total	79 531,116	210 158,45

Ici, nous voyons qu'en 15 ans le volume de production a lui aussi sérieusement augmenté

Nous constatons, à partir de ces tableaux, que la diminution de la production bolivienne n'empêche pas la croissance exponentielle du volume de culture et de production. Pellet et Stein⁵² expliquent que, poussée par les lois du marché économique, la production s'auto-régule entre les pays producteurs de coca. Si la production de l'un baisse, les deux autres en augmentent le volume en contrepartie. Les auteurs ajoutent que la particularité géographique favorise les producteurs. Les trois pays totalisent 3,5 millions de m². Le relief est fortement caractérisé par des montagnes et forêts qui rendent illusoire un repérage et une éradication exhaustifs.

La permanence de la culture de la coca s'explique dans chaque pays par des spécificités.

La Colombie

La Colombie est le principal pays producteur de plants de coca. Ainsi les autorités ont saisi 27 tonnes de cocaïne en 10 ans (1996-2006). Le gouvernement mène, avec le soutien du gouvernement américain, des opérations de destruction de champs de coca, appuyées par une importante logistique militaire. Mais l'entreprise est ardue car les plantations sont situées dans des zones difficilement accessibles, la plupart du temps contrôlées par les guérillas marxistes

⁵² J.D. Pellet et Dr. P. Stein (2006), *Tout savoir sur la cocaïne. Histoire, culture, trafic, addiction*, Lausanne, Favre.

(FARC et ELN⁵³) et para-militaires. Ces guérillas défendent les cultures avec acharnement car elles représentent une source de financement incontournable pour leur survie. En outre, les lieux de rétention des 3000 otages est souvent commun à des sites de production de coca. Toute opération militaire est sanctionnée par l'assassinat d'otages. Les raids de l'armée doivent donc agir avec parcimonie. Malgré quelques succès, suivant le principe que la nature a horreur du vide, dès qu'une plantation est détruite, une autre renaît. Observons également que le repérage des cultures est difficile parce qu'elles sont parfois mêlées à d'autres plantes cultivées. Les grands cartels historiques dirigés par Pablo Escobar, les frères Ochejuela, Lehder ont été anéantis par les forces de sécurité au cours des années 1990. Depuis de multiples petits cartels, nommés « cartelitos » les ont remplacés. Ils densifient leur trafic grâce aux nouvelles routes de la drogue favorisées par la mondialisation.

Identification des cartels

- Ex-Cartel dit du « Norte del Valle »

Dans la décennie 90, ce syndicat criminel formait sans doute l'un des éléments du cartel de Cali, dont la justice fédérale américaine⁵⁴ dit ceci : « De 1982 à 1995 environ, le cartel de Cali a transporté et vendu de la cocaïne par dizaines de tonnes et ainsi amassé une fortune illicite de plus d'un milliard de dollars ».

Du temps de son unité, ce cartel du « Norte del Valle » produisait (selon les autorités colombiennes) quelques 60% de la cocaïne du pays. Il a ainsi, selon la justice fédérale des États-Unis, produit et exporté vers ce pays entre 1990 et 2004 plus de 500 tonnes (soit cinq cent mille kilos...) de cocaïne, en alliance avec le cartel mexicain de Juarez.

Le chef du fragment le plus important du « cartel » (qui contrôle le centre et le nord de la région de Valle) est aujourd'hui **Diego Leon Montoya**, dit « Don Diego » (49 ans en 2007, en fuite). Son N° 2, **Luis Hernando Gomez**, dit « Rasguno » a été arrêté à l'aéroport de La Havane (Cuba) en juillet 2004 et extradé en Colombie en février 2007.

Un autre associé de Montoya est **John Eidelber Cano Correa**, dit « Johnny Cano », ou « Flechas », ou « Santiago », chef paramilitaire capturé en octobre 2006 et détenu aux États-Unis.

Un second fragment de l'ex-cartel du Norte del Valle est dirigé par **Wilber Varela**, dit « Jabon » (la savonnette), ou « José Garcia », un ancien du cartel de Cali (50 ans en 2007, en fuite).

Un proche de Varela est **Eduardo Restrepo Victoria**, dit « el Socio », lui aussi ex du cartel de Cali (49 ans en 2007, arrêté en juillet 2006 et détenu aux États-Unis), proche d'une des milices anti-guérilla colombiennes, les « Forces d'autodéfense du Magdalena medio ». Varela et Montoya se font une guerre qui a déjà provoqué des morts par dizaines.

⁵³ FARC : Forces armées révolutionnaires de Colombie: <http://www.farcep.org/>.

ELN : Armée de libération nationale: <http://www.nodo50.org/patrialibre/contenido.htm>.

⁵⁴ « Cali Cartel front man pleads guilty and is sentenced on money laundering charges », PR Newswire, NYC, 11/05/2007.

Juan C. Ramirez, associé au cartel (mexicain) de Tijuana est un autre chef d'un fragment de l'ex-cartel du Norte del Valle dirigeant les opérations depuis sa prison colombienne.

- Autres chefs de syndicats criminels colombiens producteurs de cocaïne

Les frères **Pablo et Angel Rayo Montano**, ex-associés au cartel de Cali. Actifs dans la province colombienne de Buenaventura et sur la côte pacifique du pays, associés à **Victor Patino Fomeque**, dit « el Quimico » (le chimiste). Pablo est détenu au Brésil.

Fabio Enrique Ochoa Vasco dit « Carlos Mario », un ancien du cartel de Cali, en fuite.

Les frères **Miguel Angel**, dit « el loco » (le fou) et **Victor Manuel Mejia Munera**, « Los Mellizos » (les jumeaux), liés aux Forces d'autodéfense des « Llanos orientales » (plaines orientales) et à des narcotrafiquants mexicains. Victor Manuel est détenu en Colombie pour une courte peine. L'un des projets récents des frères Mejia Munero (dont on ne sait s'il a finalement été réalisé...) consistait à acheter un avion russe gros porteur Antonov, pour transporter sans escale des tonnes de cocaïne du Venezuela jusqu'en Albanie.

Le Pérou

Au Pérou, les guérillas se nourrissent elles aussi du trafic de cocaïne. Dès 1978, le gouvernement a déclaré illicites les cultures de marijuana et d'opium. Mais son action s'est limitée à réglementer la transformation et le commerce des feuilles de coca. Pressé par l'imposition des mesures de développement alternatif de l'ONU, les différents gouvernements ont mené des campagnes d'éradication. Cependant, les chiffres le montrent, la ténacité des producteurs prend toujours le dessus. Les « coccaleros » (producteurs de coca) de la vallée du Monzon se sont joints aux cultivateurs d'autres vallées pour mener une grève illimitée. Sous le slogan « Coca o muerte » (la coca ou la mort), ils ont bloqué les rares routes de la région de Huanuco avec des pierres et des troncs d'arbres afin d'exiger l'arrêt des opérations d'éradication. Le 15 mars 2007, Juan José Salazar, ministre de l'agriculture, a signé un accord avec les cultivateurs de coca dans la région de Tocache⁵⁵, stipulant la suspension de l'éradication des plantations, le temps que tous les coccaleros, leurs terres et leurs propriétés, soient enregistrés. Cependant des efforts ont été faits. Le gouvernement a décidé d'éliminer 1000 m² de plants de coca. Il prévoit ainsi que 10 000 hectares de coca seront détruits et remplacés par des cultures de substitution (café, cacao)... Selon la Commission nationale chargée de la lutte antidrogue (Devida), 90 % des 110 000 tonnes de feuilles de coca récoltées chaque année au Pérou seraient destinées au narcotrafic international. Le gouvernement péruvien semble vouloir fournir des efforts pour intensifier la lutte contre ce trafic. Le fait que 90% de cette lutte soit financée par les États-Unis n'est pas sans constituer une certaine pression. Pourtant certains trafiquants restent incontrôlables. Ainsi, le 10 avril, un fonctionnaire a été tué et plusieurs policiers ont été blessés au cours d'une campagne d'éradication. L'attaque a été attribuée à d'anciens membres de la guérilla du *Sentier Lumineux*, dont les membres se sont convertis en trafiquants de cocaïne.

La Bolivie

La Bolivie constitue une particularité dans le sens où la production de coca est une culture vivrière traditionnelle ancienne de 3000 ans. Elle est essentiellement destinée à une

⁵⁵ *Le Monde*, 24 avril 2007.

consommation locale. 80% de la population vit à 4000 m d'altitudes sur l'Altiplano. L'altitude et les conditions de travail pénibles dans les mines ont banalisé l'usage de la feuille de coca⁵⁶ qui permet de lutter contre la faim et la fatigue. Le pays est riche en ressources naturelles : minières (gaz, étain, zinc), et agricoles (café, canne à sucre, maïs, pomme de terre et coca). Mais la chute du cours des matières premières a entraîné une grave crise économique dans les années 80. Aussi, nombre de paysans se sont lancés dans la culture du cocaïer, production non cotée en bourse, en vue de son exportation. Cette culture « vivrière » est soutenue par les associations syndicales et politiques, et a été officialisée par le gouvernement qui la régit. Bien que près de 98 000 hectares aient été détruits en 15 ans, il reste encore 27 000 hectares en 2006. 27 tonnes ont été saisies par les autorités cette même année. De même qu'en Colombie et au Pérou, les plants illégaux de coca sont replantés à mesure qu'ils sont détruits.

Région du Chapare (Bolivie) Champ de coca cachés entre les arbres



On ne peut que constater que quels que soient les efforts entrepris par les gouvernements et les Nations Unies, les producteurs et cultivateurs de coca parviennent toujours à résister. On ne peut dissocier la culture de la coca de la loi du marché. Tant qu'il y aura une demande de la part des pays occidentaux, les prix resteront plus élevés que toute autre culture vivrière.

⁵⁶ Nous rappellerons que la consommation de la coca n'a été déclarée illicite qu'en 1910. Mêlée au vin, ou consommée par injection, la coca était consommée par les élites sociales. Sissi, impératrice d'Autriche se piquait à la cocaïne. Les papes Léon XIII et Pie X consommaient du vin contenant de la cocaïne. Jules Verne, Emile Zola, Sigmund Freud, Thomas Edison, Robert Scott en consommaient également (Pellet et Stein, pp. 7-10).

Annexe 2

Les saisies de cocaïne dans le monde et en Europe

A. Les saisies mondiales en 2006-2007

Date	Continent	Saisie
mai-07	<i>Europe</i>	Dans la province de Castellon, Espagne, démantèlement d'un réseau de narco-traffic (semi-grossistes). Saisie de 512 kilos de cocaïne, de 250 000 euros en espèces, de 21 véhicules divers et d'un laboratoire de conditionnement de la drogue. Le réseau alimentait la France, la Grande-Bretagne et l'Allemagne.
mai-07	<i>Europe + monde</i>	En Lombardie, interpellation d'une vingtaine de membres des clans mafieux de Calabre (Ndrangheta) Morabito-Bruzzantini-Pamara, saisie de 250 kilos de cocaïne. L'opération Interpol couvrait aussi l'Espagne, le Brésil, l'Argentine, la Suisse et le Sénégal.
mai-07	<i>Afrique</i>	Saisie de 630 kilos de cocaïne sur l'aéroport de Nouadhibou (Mauritanie). L'avion venait du Venezuela, via Recife (Bresil).
mai-07	<i>Afrique</i>	Saisie de 600 kilos de cocaïne au Niger.
avr-07	<i>Amérique latine</i>	Dans un cargo panaméen, arraisonné à la mi-mars sur la côte pacifique du Panama, près de l'île de Coiba, 20 tonnes de cocaïne (prix de vente au détail : 600 millions de US\$).
avr-07	<i>Europe</i>	Démantèlement à Séville (Espagne) d'un petit laboratoire de raffinage; capacité : production de 30 kilos par an de cocaïne très pure.
avr-07	<i>Afrique</i>	En Guinée-Bissau, saisie de 635 kilos de cocaïne à 50 km de Bissau, partie d'une cargaison totale de sans doute 2,5 tonnes de cette drogue.
mars-07	<i>Amérique latine</i>	Saisie en Colombie de 1,6 tonne de cocaïne : 940 kilos, dans un conteneur destiné aux Pays-Bas et dans la province de Bolivar, saisie dans deux camions de 648 kilos de cocaïne.
mars-07	<i>Amérique latine</i>	Au large du Costa-Rica, saisie dans un bateau de 1,64 tonne de cocaïne pure.
mars-07	<i>Amérique latine</i>	En Bolivie, province du Potosi (près du Chili), saisie de 175 kilos de cocaïne.
mars-07	<i>Amérique latine</i>	Saisie par la marine colombienne de 6 tonnes de cocaïne, sur la côte pacifique.
fév-07	<i>Amérique latine</i>	Au large de la République dominicaine, saisie par les Garde-côtes américains, d'un cargo bolivien contenant 350 kilos de cocaïne et 25 kilos d'héroïne.

fév-07	<i>Amérique latine</i>	Dans le port de Puerto Cabello (Caracas, Venezuela), saisie de 337 kilos de cocaïne en 300 paquets, cachés dans une vedette. Dans le seul État vénézuélien de Caralobo, 3,5 tonnes de cocaïne ont été saisies entre le 1er janvier et le 20 février 2007
fév-07	<i>Amérique latine</i>	Au Costa Rica, près du Panama, découverte de 1, 28 tonne de cocaïne cachées près d'une plage.
fév-07	<i>Amérique latine</i>	En Equateur, découverte de 60 kilos de cocaïne dans le navire "Charles Islands" enregistré aux Bahamas. Le bateau appartient aux "Transportes maritimos bolivarianos", Transmabo, propriété du riche Alvaro Noboa, candidat aux élections présidentielles équatoriennes en novembre 2006. La drogue était destinée à Hambourg.
jan-07	<i>Amérique latine</i>	Dans l'Etat de Falcon (Venezuela), saisie de 1,4 tonne de cocaïne en 48 sacs. Destination : Antilles néerlandaises, puis Pays-Bas.
jan-07	<i>Europe</i>	Vers la triple frontière Macédoine-Bulgarie-Kosovo, saisie par les douaniers macédoniens de 430 kilos de cocaïne.
déc-06	<i>Europe</i>	SATURATION : dans un seul vol Casablanca-Amsterdam, 32 "mules" originaires d'Afrique occidentale, ayant ingéré des sachets de cocaïne.
déc-06	<i>Amérique latine</i>	Saisie au Costa Rica, dans un camion venant du Nicaragua, de 403 kilos de cocaïne
nov-06	<i>Amérique latine</i>	Au large de Panama, saisie par la Marine nationale française d'un cargo dédié au narco-trafic, contenant 4, 3 tonnes de cocaïne.

B. Les échouages de cocaïne sur les côtes maritimes européennes en 2006-2007

Date	Continent	Saisie
année 2006	<i>Antilles</i>	Martinique : au cours de l'année 2006, plusieurs échouages de ballots ou sacs de cocaïne.
automne 2006	<i>Europe</i>	En septembre et octobre, 600 kilos de cocaïne (30 ballots de ± 22 kilos) s'échouent sur les côtes atlantiques de l'Espagne et du Portugal.
jan-07	<i>Europe</i>	En quelques jours 130 kilos de cocaïne dans des sacs sont retrouvés sur des plages de Lacanau-Océan (Landes); Les Sables d'Olonne, la Vendée; les îles de Ré et d'Oléron (Plouharnel, Morbihan). Déjà en 2004, 1,2 tonne de cette drogue en ballots de 20 kilos, avait été découverte au long des plages du Golfe de Gascogne (France & Espagne).
mars-07	<i>Europe</i>	Sur la côte atlantique, des ballots et sacs de cocaïne s'échouent sur les plages, de Bayonne à Lorient. Au total, 120 kilos de cocaïne "assez pure". De janvier à mars, au total 310 kilos de cocaïne sont découverts à Moutiers (Loire Atlantique), La Tremblade, Saint-Palais et Saint-Trojan (Charente maritime), etc.

C. Les saisies de cocaïne en Europe

Selon un rapport d'Europol⁵⁷, en l'espace de 10 ans, entre 1994 et 2004, les saisies en Europe⁵⁸ ont quasiment doublé, passant de 44 tonnes à 79 tonnes. L'Espagne a cumulé à elle seule 33 tonnes.

- En 2005, en France, en particulier, les douanes françaises ont saisi 4,48 tonnes (dont 1,406 tonnes en Ile de France) et 5,18 tonnes en 2006.

- En 2006, 300 tonnes ont été saisies en Europe. L'Espagne et le Portugal cumulent à eux seuls environ 70 tonnes.

Selon les douanes françaises⁵⁹, en 7 ans, les saisies de cocaïne ont augmenté progressivement depuis 2000 pour passer de 1,2 tonnes à 3,27 tonnes. En un an seulement entre 2005 et 2006 on note 24,5% d'augmentation. En 2006, les saisies les plus importantes ont été faites sur les routes maritimes (cargos, voiliers, bateaux de pêche), la majorité venant d'Amérique du Sud. En 2006 les quantités les plus importantes ont été faites dans les aéroports de Roissy, Orly, les Antilles et la Guyane. Une mention spéciale avec les routes maritimes ou en cette année les saisies ont augmenté sur ce seul secteur de 70,5%. Ainsi le 29 avril 2006, 808 kg sont saisis sur un catamaran, *le Canito*, battant pavillon Gibraltar. La majorité des quantités saisies

⁵⁷ Europol (2004)

⁵⁸ Voir plus loin le détail des saisies dans les différentes parties de l'Europe (est, sud-est, occidentale et centrale)

⁵⁹ *La douane. Résultats 2006*, Dossier de presse, 20 mars 2007, pp. 18 à 20.

étaient destinées à l'Europe de l'Ouest, essentiellement la France, l'Italie, les Pays-Bas, l'Espagne, la Grande-Bretagne.

Le marché européen représente 17% des saisies mondiales (contre 28% en Amérique du Nord et 55% en Amérique du sud⁶⁰). Europol (2004) estime qu'environ 250 tonnes entrent chaque année en Europe.

Les saisies en Europe (en kilos)

	1994	2004
Europe de l'est	39,012	109,619
Europe du sud-est	46,754	186,692
Europe occidentale et centrale	43982,250	78 970,200
Total Europe	44068,010 kg	79 266,520

Nous observons que les saisies en Europe ont presque doublé en 10 ans et que les parties de l'Europe occidentale et l'Europe centrale sont les plus touchées.

Les saisies en Europe de l'est

En **2004**, les saisies en Europe de l'est et l'Europe centrale se déclinent donc par ordre d'importance :

- Europe de l'est : **la Russie** avec 92,650 kg
- Europe du sud-est : **la Turquie** avec 125,676 kg

Bélarus	0,107
Russie	92,650
Moldavie	0,046
Ukraine	16,816

Les saisies en Europe du sud-est

Albanie	2,300
Bosnie-herzégovine	nc
Bulgarie	0,896
Croatie	17,595
Ex-Yougoslavie de Macédoine	0,176
Roumanie	24,579
Serbie et Monténégro	15,469
Turquie	125,676

⁶⁰ Sophie Arnaud, *Journée Cocaine. Plateforme "Réduction des risques"* du GREAT, Lausanne 28 mars 2006

Les saisies en Europe occidentale et centrale

Allemagne	971,479
Andorre	nc
Autriche	75,306
Belgique	3541
Chypre	1,376
Danemark	32,026
Espagne	33 135,629 kg
Estonie	5,219 kk
Finlande	1,100
France	4502,88
Grèce	5400kg
Hongrie	94370
Irlande	167,336
Islande	6,159
Italie	3 583,688
Lettonie	0,640
Liechten	0,012
Lituanie	13,449
Luxembourg	4,481
Malte	0,152
Monaco	nc
Norvège	40,507
Pays-Bas	12 387
Pologne	21,721
Portugal	7 422,752
Slovaquie	1,978
Tchéquie	3,283
Royaume Uni	7 060
Slovénie	06,690
Suede	29
Suisse	361,451

Conclusion

A l'aube du 21^e siècle, le trafic de cocaïne devient toujours plus préoccupant. Il génère d'immenses profits financiers. C'est pourquoi de nombreuses organisations criminelles y ont recours (cartels, mafias, gangs, guérillas, grand banditisme, terroristes). Grâce à leurs capacités d'opportunité et d'adaptabilité, ces entités prolifèrent avec la mondialisation économique. En assouplissant les règles de circulation des hommes et des marchandises, la mondialisation offre en effet de vastes perspectives aux trafiquants. Développement des organisations criminelles et développement du trafic de drogue sont intimement corrélés.

Sources complémentaires

AFP, 05/03/2007 « Découverte de 120 kilos de cocaïne sur les plages de la côte atlantique »

AP, 8/02/2007 « Cuba extradite un des barons de la drogue colombiens »

Corriere della Sera, 4/05/2007 « Colombian drug gangs using African route to bring cocaine to Italy, Europe »

Cyber Afrique, 11/02/2007 « Maroc, nouvelle route de la cocaïne »

El Khabar, 26/03/2007 « Colombian network was to send cocaine container to Algeria »

Info-Douanes, 19/03/2007 « Cocaïne : l'Afrique, terre de transit »

Le Monde, 24/04/2007 « Pérou : Lima est tiraillé entre les pressions de Washington et celles des cocaliers »

Libération, 25/05/2007 « En Mauritanie, un trafic de cocaïne éclabousse des notables »

ONU DC, 8/02/2007 « La Guinée-Bissau est devenue une plaque tournante pour le trafic de cocaïne »

ONU DC, 16/04/2007 « UNODC chief welcomes major cocaine seizure in Guinea Bissau, urges full backing for police »

Panapress, 11/05/2007 « Mauritanie : Nouakchott veut faire la lumière sur un trafic présumé de drogue »

Reuters, 26/05/07 « West must stop drug cartels overrunning West Africa – UN »

Reuters, 23/10/2006 « La cocaïne poursuit son expansion en France ».

The Boston Globe, 18/03/2007 « The cocaine traffic route to Europe moving through West Africa »

The Scotsman, 13/05/2007 « Out of Africa, the new cocaine mules ».